Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Laboratoire de recherche
Développement, Economie, Finance et institutions (DEFI)

Equipe de recherche du laboratoire :
Monnaie-Finance-Banque
Equipe de recherche PRFU :
Impacts de la pandémie de la COVID 19 sur le système financier algérien

Proceeding

Relatif aux communications présentées lors du Colloque national hybride :

Etat des lieux des assurances sociales et des caisses de retraite : problématique de financement, enjeux et défis

Présidents d'honneur
Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMMTO
Pr. LAICHE Mohamed, Doyen de la FSESGSC

Président du colloque
Dr. SAM Hocine

Président du Comité d'Organisation
Dr. OUSSAID Aziz

Présidente du Comité Scientifique
Dr. IGUERGAZIZ Wassila

UMMTO, le 25 juin 2025
A la salle des conférences

Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques, Commerciales et des Sciences de Gestion
Laboratoire de recherche : Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)
Equipe de recherche du laboratoire : Monnaie-Finance-Banque
Equipe de recherche PRFU : F02N01UN150120220001 : impacts de la pandémie de la COVID 19 sur le système financier algérien

Organisent un colloque national hybride :

Etat des lieux des assurances sociales et des caisses de retraites : problématique de financement, enjeux et défis

25 JUIN 2025
A la Salle de Conférences
Sciences Commerciales-FSECG- UMMTO

Président du colloque **: Dr. SAM Hocine, MCA à l'UMMTO**
Président du Laboratoire de recherche DEFI **: Pr. ABRIKA Belaid, Professeur à l'UMMTO**
Président du Comité d'Organisation **: Dr. OUSSAID Aziz, MCB à l'UMMTO**
Président du comité Scientifique : **Dr. IGARGAZIZ Wassila, MCA à l'UMMTO**
Présidents d'honneur :
Pr. BOUDA Ahmed, Recteur de l'UMMTO
Pr LAICHE Mohammed, Doyen de la FSECG

Argumentaire

Présentation du sujet

On entend souvent parler des assurances sociales, ce concept qui est devenu l'un des sujets d'actualité préoccupant tous les Etats du fait de l'évolution en même temps des risques et des problèmes de financement ; dès lors que l'existence de ces risques est un fait, les institutions devraient le gérer en permanence même si l'on continue à admettre que le financement assurant la pérennité des transferts sociaux et pensions de retraite aux ayants droits (bénéficiaires) demeure tributaire de typologie régimes adoptés par les Etats ; évaluer l'efficacité de ces derniers, c'est aussi prendre en compte, dans un cadre d'analyse, l'évolution des paramètres politiques, économiques, macro-monétaires et financiers et sociaux, mais surtout les

perspectives démographiques.

Les assurances sociales, par le biais des organismes d'assurance (mutuelles, entreprises d'assurance, institutions de prévoyance et organismes de retraite, ont pour mission de protéger le travailleur ou sa famille en cas de maladie, de maternité, d'invalidité, de vieillesse ou de décès qui font l'objet de législation de l'Etat. Par ailleurs, le système de protection sociale, désignant un ensemble de dispositifs destinés à répondre au besoin de sécurité économique des individus lorsqu'ils se trouvent exposés aux aléas de l'existence sociale *(Aouidane, 2020-2021),* n'est qu'un reflet du niveau de développement économique et social d'un pays. Or, le système de sécurité sociale est un ensemble de dispositifs permettant aux citoyens de faire face aux risques (économiques et sociaux auxquels sont confrontés les individus) et charges de la vie quotidienne (accès aux soins, aux médicaments, à la pension…).

Les risques, la prévention et la couverture

Nul ne peut aborder les assurances sociales sans accorder une attention particulière à la notion des risque sociaux et économique qui renvoie essentiellement à la probabilité de survenance de danger ou ce qu'on qualifie d'un événement indésirable probabiliste. Or, l'incertitude n'est définie que lorsqu'une telle quantification objective des probabilités est impossible *(Knignt,1885-1972),* de plus, l'incertitude peut être qualifiée de radicale lorsqu'on est incapable d'établir la liste des événements possibles liés à un aléa. Dans ces deux cas de figure et malgré cette légère distinction, la couverture des risques reste une nécessité absolue, si elle invite à la discussion les montants de transferts à allouer au profit des ménages et des entreprises, elle demeure néanmoins proportionnelle aux montants de cotisation et donc au type de l'emploi des individus mais aussi à la nature des risques sociaux (santé, prévoyance, maladie…) à couvrir ; cette question est si problématique dans beaucoup de pays dans le monde.

Face à l'émergence de nouveaux risques sociaux et économiques énumérés dans l'étude effectuée par l'OCDE en 2020 comme le vieillissement de la population, l'augmentation des inégalités sociales, le changement climatique, la polarisation de l'emploi…les gouvernements s'obligent à repenser la gestion des systèmes de protection sociale en mettant en œuvre de stratégies de financement des risques via la contribution des ménages et celle des entreprises dans le but d'assurer la survie des assurances sociales et le maintien « obligatoire » (mais conditionné) des transferts.

De nombreux pays dans le monde se heurtent aux crises incessantes affectant le budget de l'Etat et la croissance économique auxquels s'ajoutent le fort endettement public, à cet égard, la question du financement des assurances sociales comme la retraite renaît à nouveau et s'aborde de manière rigoureuse et elle s'invite dans les débats de l'heure. Cette question, méritant tant de réponses sur le terrain compte tenu de son aspect social qu'elle intègre pleinement en son sein, est d'une complexité inouïe du fait de la difficulté de diversifier des sources de financement des prestations, allocations, des retraites (vieillissement).

La retraite, les régimes au cœur des préoccupations sociales et économiques contemporaines

Ce colloque abordera, à côté des systèmes de protection sociale, les caisse retraites. Ces dernières font partie intégrante des assurances sociales communément appelées pour certains « assurance de vieillissement » et par d'autres « assurances de retraite ». Peu importe l'appellation, la retraite constitue, avant tout, un service public garantissant un accompagnement fiable et personnalisé vers un passage à la retraite simple et fluide, puis son

déroulement dans la sérénité. Cependant, *les régimes de retraites adoptés peuvent-ils rendre un niveau de vie en rapport avec celui dont ils bénéficiaient avant la cessation de leur activité ?* La réponse à ce questionnement mérite un éclairage non seulement sur le contexte économique et budgétaire (au niveau macro) mais aussi sur les caractéristiques antérieures de l'activité de retraité, à cela s'ajoutent les procédés de calcul de la pension et l'état interne ainsi que les perspectives des caisses de retraite …

Le déficit des caisses de retraite s'explique entre autres par les déséquilibres financiers à moyen et à long terme liés aux contextes économiques et budgétaires (problème de financement) mais aussi des réformes sur l'âge de départ légal à la retraite (et l'espérance de vie), la nature de l'activité occupée par le bénéficiaire, la diversité des statuts…

Remettre en cause un système de retraite, c'est engager une réflexion sur une réforme profonde garantissant à la fois une équité entre les travailleurs (un cadre de vie décent) et la recherche continue d'un équilibre budgétaire entre les cotisations et les dépenses publiques et privées. *Existe-t-il un équilibre parfait ?*

S'intéresser à la question algérienne

En Algérie, la sécurité sociale fait aujourd'hui partie de l'environnement immédiat du travailleur et de sa famille. Il faut rappeler que le système national de sécurité sociale, depuis sa création, a connu un développement intense et continu mais aussi des améliorations relatives à la généralisation de la protection sociale par son extension à de larges catégories de la population et la simplification des procédures pour l'ouverture des droits.

Le système de sécurité sociale algérien est basé sur un régime unique qui couvre la quasi-totalité de la population contre les risques sociaux regroupés en cinq branches, à savoir :

- Les assurances sociales ;
- La retraite ;
- Les accidents du travail et maladies professionnelles ;
- Les prestations familiales ;
- Le chômage.

Les perspectives du financement des assurances sociales ou des risques sociaux et le vieillissement à moyen et à long terme se situent entre l'évolution des indicateurs macroéconomiques sans perdre de vue la prise en compte de l'ensemble des paramètres économiques : le taux d'activité professionnelle, le taux de chômage, la productivité du travail et l'évolution des salaires, la moyenne annuelle de l'inflation au cours des années passées, mesurée par l'évolution de l'indice des prix à la consommation (IPC), le produit intérieur brut (le PIB) et les taux d'intérêt à long terme. A côté de ces paramètres, il y a lieu d'accorder une attention particulière à l'aspect démographique. En effet, le développement des institutions de protection sociale n'a pas été sans exercer une influence sur l'évolution de la population, ce qui signifie que le fonctionnement des assurances sociales, s'appuyant parfois sur les connaissances démographiques, requiert généralement l'établissement d'un ensemble de statistiques susceptible de fournir un apport intéressant à la science démographique *(Doubet, 2018).*

Problématique du colloque

Sur le plan économique, les assurances sociales jouent un rôle de protection des individus sur la base de mécanismes de solidarité collective. En effet, la fonction d'assurance, faut-il le noter, donne la possibilité aux individus de couvrir les risques sociaux auxquels ils font face (sans

recourir à l'épargne ni au crédit), pis encore, l'absence de sélection du risque, le caractère unique et obligatoire des assurances sociales et le financement par prélèvements obligatoires permettent aux assurances sociales de produire une redistribution horizontale et verticale. Ce faisant, le rôle de l'action publique demeure primordial pour assurer un soutien permanent et efficace des assurances sociales afin de permettre à celles-ci d'effectuer une meilleure redistribution des ressources aux bénéficiaires sociaux. Ce rôle est aperçu sur le plan financier ; comme nous le savons, les sources de financement se structurent des prélèvements obligatoires payées par les employés et les employeurs, mais dès lors que les déséquilibres existent, l'intervention de l'Etat est manifeste. Cela dit que l'Etat finance les allocations familiales; les dépenses dites de solidarité nationale à travers l'octroi d'un complément différentiel pour les retraités dont le montant de la pension issu des droits contributifs n'atteint pas le montant minimum légal, soit 75% du SNMG et 2,5 fois le SNMG pour les moudjahidine, des indemnités complémentaires prévues pour les petites pensions de retraite et d'invalidité et pour les allocations de retraite ainsi que des revalorisations exceptionnelles. En plus des cotisations, le financement est de surcroît garanti par les revenus des fonds placés ; les contributions d'ouverture de droit versées par les employeurs en matière d'assurance chômage et de retraite anticipée ; les majorations et pénalités de retard et autres sanctions pécuniaires à l'encontre des employeurs défaillants en matière d'obligations des assujettis et les dons et legs.

L'économie algérienne est fortement dépendante des recettes émanant des hydrocarbures (+90% des exportations hydrocarbures), le cours du baril, associé aux risques de volatilité, pilote, voire impose la politique de redistribution des revenus sociaux. Notre économie est durement frappée par la montée spectaculaire des marchés parallèles sur lesquels sont exercés les échanges de biens et services et les transactions financières échappant à la réglementation, à la fiscalité et donc à la régulation de l'Etat, ce qui continue d'affecter directement le niveau d'accessibilité aux assurances sociales ; ici alors les citoyens se désaffilient de plus en plus des administrations (sociales, financière…) à des fins pécuniaires mais temporaires et risquées ; ce désintérêt catégorique des services formels jugés « peu » utiles pour leur vie économique et sociale décroîtra manifestement les fonds dédiés au financement des caisses des assurances sociales. Pour autant, les mutuelles poursuivent leurs transferts sans contrepartie équilibrée.

Le but de ce colloque consiste, en plus d'aborder et de débattre les questionnements proposés plus haut, à inviter la recherche scientifique à livrer, autant faire que se peut, ses opinions académiques et réflexions objectives aussi sur les évolutions et les expériences que sur les freins, les enjeux et actions à implémenter. Les experts et les professionnels y seront également associés non seulement à enrichir les débats à travers leurs participations, mais de nous éclairer sur les « bonnes » pistes à mener sur le terrain ainsi que les stratégies d'insersion professionnelle à asseoir pour amorcer une dynamique inclusive sociale pour tous.

Comment agir ? Comment réagir ? Quelle stratégie d'ensemble à mener par les Etats ? Quel avenir des assurances sociales face aux perspectives économiques mondiales ?

Toutes ces questions nous amènent légitimement à songer sur le cas algérien. Face aux défis de l'heure, l'état de l'économie algérienne et les paramètres économiques et démographiques cités plus haut, **lesquelles des voies permettent-elles de parvenir à un équilibre presque parfait entre les besoins de financement des institutions et leur allocation équitable et pérenne aux ayants droit ?**

<u>Objectifs du colloque :</u>

- Expliquer les notions théoriques relatives aux assurances sociales, de sécurité sociale, les régimes de retraite… ;
- Comprendre à travers les principales composantes du système de protection sociale les mécanismes de fonctionnement, de juridictions et des réglementations en vigueur régissant ledit système ;
- Connaître et comprendre les risques économiques et sociaux auxquels se heurtent les individus de salariés et non-salariés (maladie, accident, perte d'emploi, vieillesse,) ;
- Fournir un état des lieux des caisses de sécurité sociale algériennes ; problèmes de cotisation et de financement, en mettant l'accent sur le poids de l'activité informelle dans l'affiliation sociale ;
- Engager des réflexions académiques et professionnelles pour pallier les problèmes de financement des retraites et asseoir des stratégies d'équilibre et d'insertion.

Principaux axes du colloque :

- **Le premier axe met en lumière le cadre théorique des assurances sociales en général en mettant un accent particulier sur les caisses de retraites, les assurances vie, de personnes et des fonds de pension ainsi que les aspects réglementaires et législatifs ;** passer au crible les approches historiques, développements, évolutions des systèmes de sécurité sociale, des régimes de retraite, loi et textes régissant le fonctionnement, les conditions d'accès, primes, allocation…

- **Le deuxième axe s'intéresse aux difficultés rencontrées et aux défis de financement (transferts sociaux, pensions des caisses) et la qualité des soins** (couverture médicale des mutuelles de santé) auxquelles se confrontent de nombreux pays du monde ; expériences mondiales en matières de couverture sociale et l'efficacité des systèmes de retraite (assurance vieillesse);

- **Le troisième axe se penche sur le poids de l'activité informelle** sur la protection sociale et l'avenir des caisses de retraite ; l'on s'interroge sur les origines de non insertion des individus dans les systèmes formels pour se protéger et penser à l'avenir. Cet axe s'ouvre à la discussion du rôle de la responsabilité de l'autorité publique dans la mise en place de bons moyens de lutte contre l'emploi informel.

- **Le quatrième axe se penchera sur l'évaluation du système des assurances sociales et les régimes de retraites** adoptés par les gouvernements à travers des approches quantitatives et études empiriques aussi au niveau national qu'international ; les regards critiques contemporains, les crises budgétaires des caisses de retraite, les réformes…

- **Le cinquième axe est réservé à la modernisation des organismes de la sécurités sociale et de retraite ;** appréhender plus précisément les effets de l'adoption des technologies d'information et de communication et plus précisément de nouvelles applications digitales : TAKAOUDI, EL HANAA-CNAS, DAMANCOM,…sur le fonctionnement interne des institutions ainsi que les avantages sous tirés par les usagers.

- **Le sixième axe se veut une évaluation des effets de la crise sanitaire (covid 19) sur le système de sécurité sociale et les caisses de retraite dans le monde.** L'on s'interroge sur les répercussions de la crise sanitaire aussi bien sur le plan social et économique qu'au niveau des assurances sociales (couverture et transferts) et des caisses de retraite (pensions). Un accent sera tout particulièrement mis sur les difficultés auxquelles celles-ci sont confrontées pendant et après cette pandémie.

Présidente du comité scientifique : Dr. IGARGAZIZ Wassila

N°	Nom et prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	ABRIKA Belaid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
2	ACHIR Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
3	AISSAT Amina	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
4	AIT TALEB Abdelhamid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
5	AKKOUL Jugurta	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
6	ALLAG Yacine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
7	AKNINE-SOUIDI Roza	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
8	AMAOUZ Hakima	Membre	MCA	Enseignante	ENSSEA, Alger
9	AMEZIANE Louiza	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
10	AMIAR-DOUADI Lila	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
11	AMOKRANE Abdelaziz	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
12	AMOKRANE Hakima	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
13	AMMOUR Benhalima	Membre	Professeur	Enseignant	Univ/ d'Alger 3
14	AOUDIA Kahina	Membre	MCA	Enseignante	CUMA, TIPAZA
15	ARAB Abdellah	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
16	ARKOUB OUALI	Membre	Professeur	Enseignant	UMB/Boumerdes
17	ASMANI Arezki	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
18	ASSOUS Nassima	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
19	BADI Abdelmadjid	Membre	Professeur	Enseignant	Univ GHARDAIA
20	BENMAKHLOUF Yasmine	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
21	BERBAR Mouloud	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
22	BABOU Omar	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
23	BEKKOUR Farida	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
24	BOUCHETARA Mehdi	Membre	MCA	Enseignant	ENSM, Alger
25	BOUROUBA Katia	Membre	MCA	Enseignant	Université de Sétif

26	BOURKACHE Ferroudja	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
27	BOUZAR Chabha	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
28	BOUZIDA Ep. Malek Zahia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
29	CHENANE Arezki	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
30	CHERROU Kahina	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
31	CHIKH-AMNACHE Sabrina	Membre	Professeur	Enseignante	FSECG/UMMTO
32	CHITTI Mohand	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
33	FERNANE Djamila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
34	FIRLAS Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
35	GUEDDACHE Lyes	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
36	GUELMINE Med Hicham	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
37	GUENDOUZI Brahim	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
38	GUERCHOUH Mouloud	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
39	HADDAD Madouda	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
40	HAMOUTENE Ouardia	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
41	HAMMACHE Soria	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
42	IGUERGAZIZ Wassila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
43	IMOUDACHE Nadir	Membre	MCA	Enseignant	EHEC/KOLEA
44	KARA Rabah	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
45	KABENE Ahmed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
46	KEHRI Samir	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
47	KHAZNADJI Mohamed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
48	KOULI Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant	UMB/Boumerdes
49	LAMA Ahmed	Membre	Professeur	Enseignant	Univ. OUARGLA
50	LAICHE Mohamed	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
51	LUCAS Yannick	Membre	Professeur	Enseignant	Uni-LeMans-France
52	LALLALI Rachid	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
53	MADOUCHE Yacine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
54	MAHOUI Karim	Membre	MCA	Enseignant	UAM/Béjaia
55	MATMAR Dalila	Membre	Professeur	Enseignant	FSECS/UMMTO
56	MOKRANE Ali	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
57	MOULAI Kamel	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
58	MOUMOU Ouerdia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO

59	MOUSSAOUI Hakim	Membre	MCA	Enseignant	FSEGS/UMMTO
60	NEMIRI Epse YAICI Farida	Membre	Professeur	Enseignante	UAM/Bejaia
61	OUALIKENE Slim	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
62	OUCHALAL Houria	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
63	OUAMAR SABRYA	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
64	OUKACI Kamal	Membre	Professeur	Enseignant	UAM/Bejaia
65	SADOUD Ahmed	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
66	SALMI Madjid	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
67	SAHALI Nourdine	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
68	SI AMEUR Hadjira	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
69	SI MANSOUR Farida	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
70	SIDI MAAMAR Lydia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
71	SMADI Amina	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
72	SMAILI Nabila	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
73	SOUKI Hakima	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
74	TESSA Ahmed	Membre	Professeur	Enseignant	FSECG/UMMTO
75	TADJINE Radhia	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
76	TITOUCHE Roza	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
77	YAICI Farid	Membre	Professeur	Enseignant	U/AM Bejaia
78	ZEMIRLI Radhia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO
79	ZERKHEFAOUI Lyes	Membre	MCA	Enseignant	FSECG/UMMTO
80	ZOURDANI Safia	Membre	MCA	Enseignante	FSECG/UMMTO

Président du comité d'organisation : Dr. OUSSAID Aziz

N°	Nom et Prénom	Qualité Président/ Membre	Grade	Fonction	Etablissement
1	OUSSAID Aziz	Président	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
2	ARHAB Samir	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
3	AMELLAL Sabrina	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
4	BENBOUZID Badredine	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
5	BENZEGANE Souhila	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
6	BILEK Lila	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
7	BOUDIA Farid	Membre	Doctorant	-	FSECG/UMMTO
8	BOUADI Sonia	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
9	BOUABACHE Aissa	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
10	BELHOCINE Hamid	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
11	BOULIFA Yamina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO

12	CHALALI Salim	Membre	Doctorant	Enseignant	FSECG/UMMTO
13	FERRAT Merzouk	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
14	FERRAT Massilva	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
15	GUENDOUZI Mohamed	Membre	MAB	Enseignant	FSECG/UMMTO
16	HADDADI Ali/Lounes	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
17	HADJOU Abdelaziz	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
18	HACHEMI Naima	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
19	HAMOUR Djamila	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
20	HAMDAD Toufik	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
21	HAMDAD Anis	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
22	HAOUA Kahina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
23	KARA Aldjia Souad	Membre	Docteur	Enseignante	FSECG/UMMTO
24	KHAMMES Abdennour	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
25	LARBES Melha	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
26	LEHAD Rachida	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
27	LHADJ MOHAND Moussa	Membre	MAA	Enseignant	FSECG/UMMTO
28	MALEK Nadir	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
29	OULDTALEB Ramdane	Membre	MCB	Enseignant	FSECG/UMMTO
30	MEROUANI Chiraz	Membre	Docteur	Enseignante	FSECG/UMMTO
31	MOHANDSAID A. Thinhinane	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
32	CHALLAL Fatma	Membre	Doctorante	Enseignant	FSECG/UMMTO
33	SBIHI Djamila	Membre	MCB	Enseignante	FSECG/UMMTO
34	SEKHER Kahina	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
35	TAOUCHE Samia	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO
36	RAHOUAL Karima	Membre	doctorante	Enseignante	FSECG/UMMTO
37	ZIGHEM Hafidha	Membre	MAA	Enseignante	FSECG/UMMTO

Dates à retenir

- *Date butoir de soumission des résumés de communications :* ***10/04/2025***
- *Réponses aux auteurs :* ***25/04/2025***
- *Date butoir de la soumission des textes de communication en version finale :* ***30/05/2025***
- *Réponses définitives et confirmations aux auteurs :* ***10/06/2025***
- *Date de la tenue du colloque :* ***25 juin 2025***

E T R A I T

UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALESET DES SCIENCES DE GESTION

Laboratoire de recherche : Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)

Equipe de recherche du laboratoire : Monnaie-Finance-Banque

Equipe de recherche PRFU : F02N01UN150120220001 : impacts de la pandémie de la COVID 19 sur le système financier algérien

Colloque national hybride :

Etat des lieux des assurances sociales et des caisses de retraites : problématique de financement, enjeux et défis

25 juin 25

Salle des conférences Sciences commerciales

Programme du colloque

08h30	**Accueil des participants**		
09h00	**Cérémonie d'ouverture du colloque**		
09h30	**Président/ rapporteur**	**Séance plénière**	**Communications**
		Lien	**meet.google.com/zac-ftgi-vtb**
9h30-11h45	**Présidents:** ***Pr. AMIAR Lila*** ***Pr. TESSA Ahmed*** **Rapporteurs:** ***Dr. HACHEMI Naima*** **Dr. SBIHI Djamila**		**SAM Hocine,MCA, (UMMTO). OUSSAID Aziz, MCB, (UMMTO)** Protection sociale, contours théoriques et pratiques: illustrations algériennes
			ZOURDANI Safia, MCA, (UMMTO). HANI née MEROUANI Chiraz, MAB, (UAM Bejaïa). Sécurité sociale en Algérie : indemnisation équitable ou désillusion en temps de la COVID-19 ?
			BELKAID Samira , CONSULTANTE. L'activité informelle :Un frein majeur à la viabilité du système de protection sociale en Algérie.
			BOUMGHAR Mohamed Yazid , Professionnel. Viabilité du système des Retraites : Éléments pour un débat.
			ZERKHEFAOUI Lyas, MCA,(UMMTO). KHAMMES Abdenour, MCB, (UMMTO) Le système de retraite en Algérie : pourquoi la capitalisation n'est pas une solution ?
			LUCAS Yannick , Maitre de Conférences Associé. Le MANS Université. Rôle des mutuelles dans le financement des dépenses de santé.
			Débat
Pause déjeuner			
13h00 15h30	**Ateliers thématiques**		
	Président/ rapporteur	**Lien**	**meet.google.com/zac-ftgi-vtb**
13h00	**Président:** ***Dr. HAMOUTENE Ouerdia*** **Rapporteurs :** ***Dr. KEHRI Samir*** ***Dr. SIDI MAMMAR Lydia***	**Atelier 1**	**TADJINE-DAHMOUNE Rhadia, MCA, (UMMTO). BENAMARA-SAIT Karima, MCB, (UMMTO)** Le système algérien de protection sociale, essentiellement basé sur un modèle par répartition, fait face à des défis majeurs.
			AMIAR Lila PROFESSEURE (UMMTO). AMIAR Habib. MAA, (UMMTO) La vulnérabilité des fonds de pension privés face aux crises financières.
			BOUAROUR Mouloud, Représentant de l'entreprise TALA Assurances Les produits de TALA Assurances
			SAHALI Nourredine, MCA (UMMTO). BABOU Omar, MCB (UMMTO). SAHNOUNE Mohand, MAA, (UMMTO). Le développement de l'assurance dans le secteur agricole en Algérie, levier de développement à l'ère des changements climatiques : état des lieux et perspectives.
			HANI née MEROUANI Chiraz, MAB, (UAMBejaia). ZOURDANI Safia, MCA, (UMMTO). Contraste sur les contraintes de recouvrement des créances de la sécurité sociale à l'ère de la COVID-19
			الأمين معوش MCA جامعة سطيف1 ,شيماء بلجنان DOCTORANTE جامعة لمسيلة فارق التحصيل لاشتراكات صناديق الضمان الاجتماعي في الجزائروأثره على توازنها المالي
			GHEDDACHE Lyés, PROFESSEUR (UMMTO). ANICHE Arezki, MAA, (UMMTO) Etude des enjeux comptables liés à l'indemnité de départ à la retraite dans les entreprises.
			HADIBI Saadi, Professionnel La mutualité Algérienne
			LARBES Malha, MAA, (UMMTO) Les M&A dans le secteur des assurances : un moyen de consolidation des ressources et de gestion des risques.
	Président: ***Pr. MATMAR Dalila***	**Atelier 2**	**FERNANE Djamila , MCA, (UMMTO). REDJOUANI Yacine , MCB, (UMMTO). DJEMAOUNE Hakima , Doctorante université Bourdj Bou Iriridj** Les limites de la politique des allocations de chômage en Algérie
			LAMROUS Kathia, MCB, (UMMTO), BENNOUR Arezki, DOCTORANT (UMMTO) Le système de sécurité sociale algérien à l'épreuve de la comparaison internationale : quels enseignements des modèles mondiaux ?

13h00	Rapporteurs : *Dr. KHAMMES Abdenour* *Dr. REDJOUANI Yacine*		**BENZEGANE Souhila, MAA, (UMMTO). SBIHI Djamila, MCB, (UMMTO)** Intitulé de la communication : Transition démographique : quelles conséquences sur les systèmes de retraite et de santé ?
			IGUERGAZIZ Wassila, MCA, (UMMTO). BOULIFA Yamina, MAA, (UMMTO). Evolution des assurances de personnes en Algérie.
			OUREMDINI Lynda, MCB, (UMMTO). الأليات القانونية لمحاربة العمل غير المصرح به لدى الضمان الاجتماعي.
			KANDI Nabil, MCA, U/BEJAIA, KIROUANI Lyes MCA U/BEJAIA. MERADI Ouari. PROFESSEUR, U/BEJAIA. Le poids économique des lésions professionnelles : Enquête auprès des travailleurs dans la commune de Bejaia.
			HAMDAD Toufik, MCB, (UMMTO), BABOU Omar, MCA, (UMMTO) Le système de retraite en Algérie : enjeux et défis
			Lydia HAMADI, DOCTORANTE, (UMMTO). ABRIKA Belaid, Professeur, (UMMTO). Enchevêtrement des facteurs d'exclusion : une étude des obstacles à l'intégration des travailleurs informels dans le secteur de la sécurité sociale en Algérie.
13h00	Président: *Dr. SMADI Amina* Rapporteurs : *Dr. AMOKRANE Hakima* *Dr. BOUZIDA Zahia*	Atelier 3	**FRENDI Asma, DOCTORANTE, (UMMTO). GHEDDACHE Lyés, PROFESSEUR, (UMMTO).** Etude de l'impact de la modernisation du service publics sur sa performance : une étude de cas de l'agence CNAS de la ville de Ouadhias
			BOURKACHE Ferroudja, MCA, (UMMTO). MEKACHER Amal, MCA, (UMMTO) FERRAT Massilva, MCB MCB (UMMTO) Étude des Facteurs Affectant le Recouvrement des Cotisations Sociales des Non-salariés : Le Cas CASNOS
			BELLAHSENE Tinhinane, MCB (UMMTO), BECHEKER, MCB, (UMMTO) Les assurances sociales : Histoire et évolution.
			KABENE Ahmed, MCA, (UMMTO), Soutenabilité du système de retraite en Algérie : dynamiques démographiques et enjeux économiques
			BELHOCINE Hamid, MCB, (UMMTO). ARHAB Samir, MAA, (UMMTO). Le financement du système de santé en Algérie : enjeux, défis et perspectives
			SI MANSOUR Farida, MCB, (UMMTO). SI-SALAH Karima, MCB, (UMMTO). OUAMAR Sabrya, MCA, (UMMTO). « Genre et protection sociale : Quelle couverture pour les femmes travailleuses en Algérie ? »
			BOUDIA Farid, DOCTORANT, DIRECTEUR DE BANQUE (UMMTO), SAM Hocine, MCA, (UMMTO) L'assurance Chômage en Algérie.
			MADOUCHE Yacine , MCA, (UMMTO), La problématique des réformes des retraites dans le monde : une lecture selon l'approche des organisations internationales.
13h00	Président: *Dr. GUERCHOUH Mouloud* Rapporteurs : *Dr. OUAMAR Sabrya* *Dr. TITOUCHE ROZA*	Atelier 4	**ASMANI Arezki, MCA, (UMMTO). BARDOUS Kahina, DOCTORANTE, (UMMTO).** Réformer pour mieux protéger : la transformation des systèmes de sécurité sociale en Algérie.
			KHOUAS Aldjia, DOCTORANTE, (UMMTO). MOULAI Kamel, Professeur, (UMMTO). La digitalisation et la complémentarité des deux systèmes de protection sociale en Algérie: CNAS-CNR.
			AMELLAL Sabrina, MAB, (UMMTO), Digitalization and innovation: The new era of social protection.
			OUENDI Lynda , MCA, (UMMTO). Islamic Insurance "takaful" as an ethical alternative to conventional social insurance: Case of the Malaysian model.
			BEN MAKHLOUF Yasmina, MCA, (UMMTO). MOULAI Kamel, Professeur, (UMMTO). Electronic governance within the National Pension Fund: reality and challenges.
			CHALLAL Fatma Zohra, DOCTORANTE, (UMMTO). KARA Rabah, PROFESSEUR, (UMMTO) Gestion du risque de change dans les caisses de retraite : leçons tirées de l'expérience canadienne.
			GUELMINE Mohamed Hichem, MCA, (UMMTO). The new Algerian social security health insurance system, 'CHIFA-02', complex challenges to address.
13h00	Président: *Dr. KHAZNADJI Mohamed* Rapporteurs : *Dr. FIRLAS Mohammed* *Dr. BELHOCINE Hamid*	Atelier 5	**BELKACEMI Lydia, DOCTEUR, (UMMTO),** Le Financement Non Conventionnel : un moyen pour faire face aux défis financiers de la Caisse Nationale des Retraites en Algérie (CNR)?
			MADIOU EP-MALEK Lydia, MCB, (UMMTO), analyse des déterminants de la pérennité des caisses de la sécurité sociale en Algérie.
			RAHOUAL Karima, DOCTORANTE, (UMMTO). SAM Hocine, MCA, (UMMTO). Covid-19 et protection sociale en Afrique : comparaison des effets sur les systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite en Algérie, Maroc, Tunisie et au-delà.
			HADDAD Madouda, MCA, (UMMTO). Financement de la sécurité sociale en Algérie : états des lieux, défis et perspectives
			BOULIFA Yamina, MAA, (UMMTO). IGUERGAZIZ Wassila, MCA, (UMMTO) La caisse nationale des retraites : fonctionnement et contraintes.
			AMIROU Rabah DOCTORANT (UMMTO), Le Financement du système de la securité sociale et la maitrise des dépenses de santé Cas de l'assurance maladie sociale en Algérie
			KEHRI Samir, MCA, (UMMTO) Management des risques sociaux et professionnels: Enjeux pour les assurances sociales et les caisses de retraites en Algérie.
			BOUZIDA Zahia, MCA, (UMMTO). BECHEKER Kahina, MCB, (UMMTO). MALEK Nadir, MCB, (UMMTO). La contribution des mutuelles sociales à la durabilité du système de sécurité sociale en Algérie : enjeux et perspectives.
15h30	**Lecture du rapport de synthèse et clôture du colloque national**		

نيابة العميد
مكلف بما بعد التدرج
والبحث العلمي
والعلاقات الخارجية

Résumés de communications

Nom : AMELLAL
Prénom : Sabrina
E-mail : sabrina.amellal@ummto.dz
Intitulé de la communication : ***Digitalization and innovation: The new era of social protection***

Résumé :

Digitalization and innovation are profoundly transforming the social protection sector, ushering in a new era that is more connected, responsive, and inclusive. Digital technologies – such as artificial intelligence, big data, blockchain, and online platforms – make it possible to automate the management of benefits, optimize fraud prevention, and offer personalized and remotely accessible services.

However, this transformation also presents several challenges: the digital divide, data privacy protection, cybersecurity.

In this research paper, we aim to examine the positive and negative effects of integrating technology into the social protection system.

Keywords: Digitalization, innovation, social protection.

Le financement du système de santé en Algérie : enjeux, défis et perspectives

Auteurs :

- **BELHOCINE Hamid, MCB, UMMTO**
hamid.belhocine@ummto.dz, 0672 43 04 75
- **ARHAB Samir, MAA, UMMTO**
samir.arhab@ummto.dz, 0540 01 70 79

Le système de santé en Algérie a été marqué par une sécession de réformes depuis l'indépendance à nos jours, dont l'objectif est d'adapter l'offre de soins aux besoins de la population. Ce processus d'évolution du système national de santé a connu un certain nombre de moments clés. Notamment, l'adoption du principe de la gratuité des soins dans les années 70 à travers l'ordonnance présidentielle n°73-65 du 26 décembre 1973, un principe qui figurait déjà dans les documents doctrinaux de la révolution algérienne.

Face aux mutations socio-économiques qu'a connu le pays durant les années 80, la problématique du financement du système de santé s'est posée comme une préoccupation majeure. Dans ce contexte, une réforme fut mise en œuvre à travers la loi 83-11 du 2 juillet 1983, qui consiste on une nouvelle organisation du système de santé et l'intégration des institutions de la sécurité sociales comme levier du financement de ce système. Cette décennie a été marquée également par une loi sanitaire d'envergure (loi 85-05) qui préconise une ouverture progressive du système de santé au secteur privé.

A partir du milieu des année 2000 la contribution des ménages au financement du système de santé en Algérie n'a cesser de croitre passant devenant ainsi la deuxième source de financement devant celle de la sécurité sociale et après la contribution du budget de l'Etat. Cet article vise à mettre en exergue les différents enjeux liés au financement du système de santé ainsi que les perspectives qui en résultent.

Le présent article se veut une contribution intéressante dans l'analyse des mécanismes de financement du système de santé en Algérie, partant d'un constat général sur la question du financement à travers la littérature disponible en la matière mais aussi les travaux empiriques de référence. Une collecte d'information est réalisée via une série d'entretiens semi-directifs avec les acteurs concernés.
Mots clés : Système national de santé, sources de financement, sécurité sociale, réforme, gratuité des soins.

Titre de la communication : Réformer pour mieux protéger : la transformation des systèmes de sécurité sociale en Algérie.

Dr. ASMANI Arezki, Maître de conférences A.
Mme. BERDOUS Kahina, doctorante et inspectrice divisionnaire des impôts.
Etablissement de rattachement : Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou
Mails : arezki.asmani@ummto.dz
Kahina.berdous@ummto.dz

Résumé

La modernisation des organismes de sécurité sociale et de retraite en Algérie est un enjeu stratégique majeur pour renforcer la justice sociale, l'efficience administrative et la soutenabilité des systèmes de protection. Confrontée à de nombreuses limites à l'instar, des lourdeurs administratives, déconnexions numériques, manque de coordination entre les caisses, …etc. Ces organismes entament un processus de transformation fondé sur la digitalisation, la réforme institutionnelle et l'amélioration de la gouvernance.

Cette contribution s'articulera autour de la question suivante : ***quels sont les efforts consentis par l'État algérien pour moderniser efficacement les organismes de sécurité sociale et de retraite en Algérie et en faire des structures performantes, accessibles et durables ?*** Pour y répondre, une méthodologie mixte est adoptée : analyse documentaire des réformes nationales et lecture critique des rapports institutionnels disponibles.

Explicitement, cette contribution aura pour objectif de dresser un état des lieux critique du système actuel, de présenter les réformes en cours ou projetées et d'identifier les principaux défis à surmonter. Sans omettre, le fait que la modernisation de ces institutions n'est pas seulement une nécessité technique, mais une priorité sociale pour construire une Algérie plus équitable et résiliente.

Mots clés : sécurité sociale, retraite, modernisation, réformes, transformation.

Titre de la communication :

Les assurances sociales : Histoire et évolution

BELAHCENE Thinhinane Grade : Maitre-Assistant
Et BECHEKER Kahina Grade : MCB

Résumé

Les assurances sociales sont un pilier des sociétés modernes, destinées à protéger les individus contre les risques sociaux majeurs (maladie, vieillesse, chômage). Leur légitimité repose sur des fondements théoriques variés : la **théorie des risques sociaux** (Ewald, 1986) qui explique la nécessité d'une gestion collective des incertitudes ; la **solidarité sociale** (Durkheim, 1893) qui souligne l'importance de mécanismes institutionnalisés de cohésion ; l'**économie du bien-être** (Pigou, 1920 ; Sen, 1999) qui justifie l'intervention de l'État pour corriger les défaillances du marché ; tandis que les **théories de la justice sociale** (Rawls, 1971 ; Dworkin, 1981) plaident pour une redistribution équitable des ressources.

Sur le plan historique, les assurances sociales émergent avec le **modèle bismarckien** (Flora & Alber, 1981) au XIX^{e} siècle et se transforment après 1945 sous l'influence du **modèle beveridgien** (Beveridge, 1942), avant d'être confrontées aux défis contemporains (Castel, 1995 ; Morel et al., 2012).

La construction et l'évolution des assurances sociales sont également encadrées par une **réglementation** dense : législations nationales (lois sur les retraites, assurances maladie, etc.), conventions internationales telles que la **Convention n°102 de l'OIT sur la sécurité sociale (1952)**, ainsi que des normes nationales et internationales fixant des standards de protection minimale (OIT, 2021). Ce cadre juridique garantit les droits sociaux fondamentaux et oriente les réformes face aux transformations économiques et sociales.

Les assurances sociales sont des mécanismes essentiels dans les sociétés modernes pour protéger les individus contre les risques sociaux majeurs. Elles trouvent leur légitimité dans des cadres théoriques solides tout en s'inscrivant dans une évolution historique marquée par des ruptures et des continuités. Leur compréhension nécessite donc une approche pluridisciplinaire ; mobilisant à la fois la sociologie, l'économie, la philosophie, la politique et l'histoire ; d'où découle la problématique suivante : **Quels sont les fondements théoriques des assurances sociales ?**

Notre objectif par cette communication est de cerner les différentes approches théoriques des assurances sociales, de relater sa genèse et d'exposer les principaux textes réglementaires qui régissent le domaine en question en s'appuyant sur une **méthodologie de recherche** fondée principalement sur une revue de littérature constituée à partir de la lecture de plusieurs ouvrages et la consultation de différents travaux de recherches traitant la thématique concernée.

Mots-clés : Assurances Sociales, Risque Social, Solidarité, État-providence, Justice

Sociale, Sécurité Sociale, Régulation.

Références bibliographiques :

- Beveridge, W. (1942). *Social Insurance and Allied Services*.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Fayard.
- Durkheim, É. (1893). *De la division du travail social*.
- Dworkin, R. (1981). *A Matter of Principle*. Harvard University Press.
- Ewald, F. (1986). *L'État providence*. Grasset.
- Flora, P., & Alber, J. (1981). *The Development of Welfare States in Europe and America*.
- Morel, N., Palier, B., & Palme, J. (2012). *Towards a Social Investment Welfare State?* Policy Press.
- OIT (1952). *Convention n°102 sur la norme minimale de sécurité sociale*.
- OIT (2021). *World Social Protection Report 2020–22: Social protection at the crossroads*.
- Pigou, A. C. (1920). *The Economics of Welfare*.
- Rawls, J. (1971). *A Theory of Justice*. Harvard University Press.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Knopf.

Intitulé de la communication :

Le Financement Non Conventionnel : un moyen pour faire face aux défis financiers de la Caisse Nationale des Retraites en Algérie (CNR)?

Mme Belkacemi Lydia

Docteur en sciences économiques

Option : économie monétaire et bancaire

Mail : lydiabelkacemi2014@gmail.com

Résumé :

Depuis l'éclatement de la crise pétrolière à partir de juillet 2014, à laquelle s'est ajoutée en 2019 la crise sanitaire de la COVID 19, l'Algérie a cumulé des déficits sans cesse de sa balance des paiements, à côté des liquidités des banques, qui n'ont eu de cesse de se dégrader entravant ainsi le fonctionnement de l'économie et l'investissement du pays. Dans ce contexte, il a été procédé à des opérations d'injection de liquidités à travers la reprise des opérations de refinancement de la Banque d'Algérie à partir de mars 2017 (soit un encours de 595,63 Milliards DA en Octobre 2017), laquelle injection a permis quelque peu de contenir la forte baisse de la liquidité bancaire. Néanmoins, en contexte de finances publiques déplorables et d'amplification aussi bien du déficit budgétaire de l'Etat que de la dette publique interne notamment celles à l'égard des entreprises nationales SONATRACH et SONELGAZ, l'emprunt obligataire pour la croissance économique mais aussi et tout particulièrement la dette de la caisse nationale des retraites (CNR) à l'égard de la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS), à côté de la forte érosion de l'importante épargne budgétaire constituée depuis plusieurs années, ça d'une part, et de l'autre part, de l'impossibilité pour le FNI de poursuivre ses projets d'investissement, en plus de la mise en suspens, en l'absence de sources de financement alternatifs, d'une bonne partie de projets publics en cours de réalisation, ces pratiques de politiques monétaires engagées depuis 2015, se sont avérées insuffisantes mettant le gouvernement devant l'urgence de passer à une révision profonde dans la conduite de ses politiques économiques de manière générale mais notamment dans la conduite de ses politiques monétaires de manière particulière. Il a ainsi été procédé à un amendement de la loi sur la monnaie et le crédit du 26 août 2003, en mettant en place un programme de financement appelé « Le Financement Non Conventionnel ».

Depuis la mi-novembre 2017 à fin janvier 2019, un montant de 6.556,2 Milliards DA, a été mobilisé par le Trésor, auprès de la BA, au titre de la mise en œuvre du FNC.[1]

Sur les 6556,2 Milliards DA, un montant important a contribué au remboursement de la dette publique à l'égard des entreprises nationales, SONATRACH et SONELGAZ, un autre montant a servi au financement du remboursement de l'emprunt obligataire pour la croissance économique en plus de la contribution faite au profit du Fond National d'Investissement (FNI). Ajouté, et durant le premier trimestre 2018, un montant de 500 Milliards de Dinar a été mobilisé au vu de rembourser la dette de la CNR à l'égard de la CNAS.

[1] Banque d'Algérie, « Point de situation sur le financement non conventionnel », disponible sur : https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/financement_non_conventionnel.pdf, consulté en date du 26/03/2025.

C’est justement à ce dernier point, qu’une grande importance est accordée dans cette contribution, car tout comme nous le savons tous, depuis plusieurs années, la CNR fait face à une énorme insuffisance financière, une situation délicate, qui malgré la résorption du déficit financier à compter de 2022 par rapport aux années précédentes, menace le paiement des retraités en Algérie. Cette situation délicate s’est aggravée davantage depuis certes la crise pétrolière de 2014 mais s’est amplifiée surtout à partir de 2019 avec la propagation de la crise sanitaire de la COVID 19 dont les répercussions, aussi bien sur le plan social et économique qu’au niveau des assurances sociales mais en particulier sur les caisses de retraites (pensions) ne sont pas à écarter, face aux diverses difficultés auxquelles se sont retrouvées confrontées.
Autour de tous ces éléments, la problématique principale à laquelle nous nous sommes intéressés à apporter des éléments de réponse dans ce travail est la suivante :
Dans quelle mesure le FNC a-t-il constitué une solution pour faire face aux déficits financiers de la CNR ?
Notre contribution propose d’apporter quelques éléments de réponses à la problématique des déficits financiers inscrits aux comptes des caisses nationales des retraites notamment depuis la crise pétrolière et la crise sanitaire qu’a éprouvé le pays dont les répercussions se sont avérées néfastes sur ces dernières, tout en essayant de proposer des alternatifs de financement pour mener à bien leurs actions et parvenir à respecter leurs calendrier de versement des pensions, notamment en contexte de remontée du nombre de retraités qui rejoignent mensuellement les bénéficiaires des retraites. Le papier traite ainsi, comment dépasser le cadre de dépendance vis-à-vis des recettes provenant pour leur grande partie des caisses nationales des assurances sociales des travailleurs (CNAS) et aller vers d’autres alternatives pour diversifier ses sources de financement mais aussi faciliter l’accès des citoyens aux prestations fournies par la CNR.
Une analyse de l’état des lieux des CNR en Algérie s’avère nécessaire afin de montrer les avantages et les limites de ses démarches et modes de fonctionnement tout en faisant une comparaison entre sa situation financière d’avant et après les deux récentes crises à savoir la crise pétrolière de 2014 et la crise sanitaire de 2019.
Mots clés : *Algérie, Caisse nationale des retraites, déficit financier, crise, financement non conventionnel.*

Références bibliographiques :

- Abdelaziz Metidji ; « La soutenabilité de la dette algérienne : quelle trajectoire budgétaire ? », revue des sciences sociales et humaines, Université de Batna1. Vol (22) N°(02) (Décembre, 2021), PP1067 ; 1082, ISSN: 1111-5149, EISSN: 2588 2430.
- APS ; « CNR : Un déficit financier stable depuis 2019 », disponible sur : https://www.aps.dz/economie/115944-cnr-un-deficit-financier-stable-depuis-2019, 20/04/2025, consulté en date du 28/03/2025.
- Banque d’Algérie, « Point de situation sur le financement non conventionnel », disponible sur : https://www.bank-of-algeria.dz/pdf/financement_non_conventionnel.pdf, consulté en date du 26/03/2025.
- Chiraz MEROUANI, Safia Zourdani ; « Les effets macroéconomiques du financement non conventionnel en Algérie » ; Les Cahiers du CREAD,-Vol.38-N°03-2022, disponible sur : file:///C:/Users/user/Downloads/ajol-file-

journals_550_articles_231064_submission_proof_231064-6481-560738-1-10-20220901.pdf; consulté en date du 26/03/2025.

- DZAIR Daily ; « Retraite en Algérie : la CNR déficitaire de 376 Milliards de Dinar », disponible sur : Retraite en Algérie : la CNR déficitaire de 376 milliards de dinars ; 10/01/2023, consulté en date du 30/03/2025.
- Halim Zidelkhil, Aissa Mouhoubi, « Analyse du FNC en Algérie », Al-riyada for Business Economics Journal/ Vol 06 – N° 01 / January 2020.
- Kada Aiboud ; « Les politiques monétaires Non conventionnelles et la relance économique : étude de la politique de l'assouplissement quantitatif en Algérie », les Cahiers du CREAD-Vol.39-N°04-2023, disponible sur : file:///C:/Users/user/Downloads/ajol-file-journals_550_articles_267729_6607f2ff1c6e3%20(1).pdf; consulté en date du 29/03/2025.
- Kamélia Boulgamh, « L'évaluation de la soutenabilité de la dette publique : Cas de l'Algérie », Mémoire de fin d'études pour l'obtention du diplôme de troisième cycle spécialisé en finances publiques, Institut d'économie douanière et fiscale, Koléa, (2020, 2021).
- Les Enjeux Eco ; « Caisse Nationale des Retraites : entre défis financiers et modernisation », disponible sur : Caisse Nationale des Retraite: Entre défis financiers et modernisation - Les Enjeux Eco, 29/01/2025, consulté en date du 27/03/2025.
- Lydia Belkacemi ; thèse de doctorat LMD en sciences économiques ; « La conduite des politiques monétaires en Algérie : Evolution, retombées et limites », UMMTO, soutenu en date du 27/02/2025 ;
- Lydia Belkacemi, Sabrina Amnache-Chikh ; « La politique de Financement Non conventionnel en Algérie : effets sur le processus inflationniste » ; Roa Iktissadia Review ISSN 2253-0088 12 (01) 2022, disponible sur : file:///D:/Documents%20th%C3%A8se%20doctorat/Projet%20de%20th%C3%A8se%20de%20doctorat/Article%20version%20publi%C3%A9e.pdf, consulté en date du 26/03/2025.
- Nacima hadj moussa, « Fonds de régulation des recettes algérienne entre nécessité et gaspillage des ressources rares de l'État (2000-2020) », Revue internationale de la performance économique ISSN: 2661-7161 EISSN:2716-9073 Volume:04 N°:03 Année:2021.
- N. Aissaoui ; « Causes et conséquences de la situation financière précaire des organismes Algériens de sécurité sociale : Cas de la Caisse Nationale des Retraites/CNR », Anales des sciences de la Santé, ISSN :2421-8936, N° 19, Vol .1 :1-10, 2018, disponible sur : (PDF) Causes et conséquences de la situation financière précaire des organismes algériens de sécurité sociale : Cas de la Caisse Nationale des Retraites/CNR, consulté en date du 01/04/2025.
- Radia Ait Si Said, « Financement Non Conventionnel en Algérie : Mesures d'accompagnement et impacts » ; Revue Algérienne d'Economie et Gestion Vol.14, N°01(2020) ; disponible sur : file:///C:/Users/user/Downloads/financement-non-

conventionnel-en-alg%C3%A9rie-mesures-d'accompagnement-et-impact.pdf, consulté en date du 26/03/2025.

- Safia Zourdani ; « La Stratégie de FNC et son Impact Socio-économique en Algérie », revue stratégique et développement, volume : 09 / N°: 16 (2019), p 252-269, publié en date du 23/01/2019.

Intitulé de la communication : Transition démographique : quelles conséquences sur les systèmes de retraite et de santé ?

BENZEGANE Souhila **SBIHI Djamila**

MAA, UMMTO **MCB, UMMTO**

Axe n°02 : Les difficultés rencontrées et les défis de financement et la qualité des soins

Résumé

La caractéristique principale de la période contemporaine est l'apparition simultanée de plusieurs transitions à savoir écologique avec le réchauffement climatique, technologique avec l'intelligence artificielle, géoéconomique avec le retour du protectionnisme et la transition démographique. Cette dernière est le parent pauvre des débats actuels malgré le caractère prévisible de son évolution et de ses conséquences sur les systèmes de retraite et de santé. Le vieillissement démographique est un phénomène mondial qui touche particulièrement les pays développés (les personnes âgées de plus de 65 ans représentent 30% de la population du Japon et 25% de la population de l'Allemagne).

Un continent semble échapper à ce déséquilibre démographique, il s'agit de l'Afrique ou la jeunesse représente une part importante de la population et ou le taux de fécondité moyen est le plus élevé au monde. Cependant, ce taux cache des disparités importantes entre les différents pays puisqu'il est de sept enfants par femme au Niger mais il n'est que de 2,8 en Algérie et dans les autres pays du Maghreb qui connaissent un vieillissement démographique accéléré. La baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie ont conduit à une inversion de la pyramide des âges. Cette évolution a des conséquences directes sur le financement des retraites et du système de santé. A ce titre, la Caisse nationale des retraites enregistre des déficits depuis 2013, incitant les pouvoirs publics à mettre en place des mesures pour garantir l'équilibre financier du système.

Le vieillissement de la population est donc un phénomène majeur qui commence à affecter les structures économiques, financières et sociales des pays qui devront engager des réformes structurelles qui seront financièrement couteuses et socialement et politiquement impopulaires.

L'objectif de cette contribution est de mettre en avant l'importance de la transition démographique et ses conséquences économiques, financières et sociales tout en mettant l'accent sur la situation de l'Algérie et proposer des pistes de réflexions afin de mener les réformes nécessaires pour éviter l'aggravation des risques sur ses systèmes de retraite et de santé.

L'assurance Chômage en Algérie

Mr BOUDIA Farid SAM Hocine, MCA, hocine.sam@ummto.dz
faridboudia81tmd@gmail.com

Résumé :

Cet article a pour objectif d'expliquer l'un des mécanismes d'accompagnement de l'état des employés ayant perdu involontairement leur emploi. Ce dernier consiste en l'assurance chômage.

Les employés ont été des cibles de l'une des mesures clés contenant dans le plan d'ajustement structurel édicté par le FMI en 1994 et ce par leur perte involontaire d'emploi engendrée par la compression d'effectifs suite à la privatisation de certaines entreprises publiques et la fermeture d'autres. Néanmoins la caisse nationale d'assurance chômage « CNAC » pouvait répondre à leur besoin de s'assurer un revenu sous forme d'indemnité de chômage permettant ainsi de préserver leur gain pain et de palier à cette conséquence sociale très lourde.

Par ailleurs, la limite de cette mesure d'accompagnement réside dans le fait qu'elle est valide pour une durée de trois années conformément à la réglementation la regissant, ceci dit que l'employé en chômage pour raison économique détient ce délai pour se réinsérer dans la vie active sous peine de se livrer a lui-même le dépassant.

Mots clés : Assurance chômage, CNAC, perte involontaire d'emploi, chômage pour raison économique.

Proposition de communication

BOURKACHE Ferroudja, MCA, UMMTO
MEKACHER Amal, MCA, UMMTO
FERRAT Massilva, MCB, UMMTO

Intitulé de la communication : ***Étude des Facteurs Affectant le Recouvrement des Cotisations Sociales des Non-salariés : Le Cas CASNOS***

Résumé :

La Caisse Nationale des Non-salariés (CASNOS) constitue un pilier fondamental du système de protection sociale en Algérie, garantissant une couverture vitale aux travailleurs indépendants et aux professions libérales. Le financement de ses prestations, qu'il s'agisse des indemnités de maladie, de maternité, ou des pensions de retraite, repose en grande partie sur la collecte régulière et intégrale des cotisations sociales de ses affiliés. Or, malgré son rôle crucial, la CASNOS fait face à des difficultés persistantes en matière de recouvrement. Si les chiffres exacts varient, des estimations indiquent que les taux de recouvrement peuvent être significativement inférieurs aux objectifs fixés, impactant directement la capacité de la Caisse à honorer ses engagements et à assurer la pérennité du système pour les générations futures.

Question de recherche : **Quelles sont les principales difficultés de recouvrement rencontrées par la CASNOS? et Quelles sont les meilleures pratiques pour optimiser?**

Notre étude dresse les résultats d'une enquête de terrain qui propose d'explorer en profondeur les principaux défis et obstacles auxquels la CASNOS est confrontée dans ses efforts pour optimiser le recouvrement des cotisations sociales, afin de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents et d'identifier des pistes concrètes pour renforcer l'efficacité de ce processus vital.

Notre communication sera articulée autour des éléments suivants :

1. **Le rôle de la CASNOS en matière de recouvrement :** La CASNOS collecte les cotisations des affiliés pour financer les prestations sociales, notamment les pensions de retraite, les indemnités de maladie et les allocations familiales. elle joue un rôle important dans la couverture sociale des non salariés.

2. **La nature des défis liés au recouvrement par la CASNOS** : Les difficultés de recouvrement au sein de la CASNOS constituent un enjeu majeur pour assurer la pérennité du système de protection sociale en Algérie. Ces obstacles sont souvent liés à divers facteurs, notamment la complexité de la gestion des cotisations, le manque de sensibilisation des affiliés, et les contraintes économiques qui affectent les travailleurs non-salariés. De plus, il existe des défis administratifs, comme la traçabilité des affiliés et la mise en place de mécanismes efficaces pour le recouvrement des arriérés. Ces problèmes peuvent entraîner une diminution des ressources financières nécessaires pour couvrir les prestations sociales, aggravant ainsi les pressions sur le système.

3. Les bonnes pratiques pour optimiser les recouvrements : Dans cet axe, nous allons revenir sur les différentes formules proposées par la CASNOS en matière de recouvrement et exploiter les statistiques pour mieux comprendre les profils des affiliés en retard et adapter les stratégies de recouvrement.

Bibliographie :

- BATTACHE, Z. (2019). *Le grand manuel de la sécurité sociale,* Berti éditions.
- DJEDDAR, R. (2022). *La crise sur le financement de la sécurité sociale est L'impact : Étude de cas de la caisse nationale de retraite*. In Revue TOBNA Etudes Scientifiques et Académiques Vol : 05, No : 02.
- GHEROUFELLA, M. (2022). *Les réformes du système algérien de sécurité sociale face aux mutations du marché du travail: quel rôle dans la sous-couverture sociale*? Les cahiers du cread, 38(3), 529-554.
- HAMADI, L. & ABRIKA B. (2023). *La sécurité sociale en Algérie entre transformation et restructuration*. In Volume IX, n°02.
- LAMRI, L. (2004). *Le système de sécurité sociale en Algérie : une approche économique*, édition : OPU.

La contribution des mutuelles sociales à la durabilité du système de sécurité sociale en Algérie : enjeux et perspectives

Mme. BOUZIDA Zahia
Lab. LARMHO, U.Tlemcen
M.C.A. U. Tizi Ouzou

Mme BECHEKER Kahina
Lab. LARMHO, U.Tlemcen
M.C.B. U. Tizi Ouzou

M. MALEK Nadir
Lab. LARMHO, U.Tlemcen
M.C.B. U. Tizi Ouzou

Résumé : En Algérie, le système de sécurité sociale constitue un pilier fondamental de la politique publique en matière de protection contre les risques sociaux tels que la maladie, la vieillesse, l'invalidité ou encore le chômage. Toutefois, ce système est aujourd'hui confronté à des défis multiples, liés notamment à la soutenabilité financière, aux évolutions démographiques et à la montée de l'économie informelle. Dans ce contexte, les mutuelles sociales, bien qu'agissant en complémentarité avec les organismes publics, occupent une position stratégique mais souvent sous-évaluée. Elles offrent aux adhérents un éventail de prestations complémentaires, tant en matière de couverture santé que de soutien social, et pourraient constituer un levier de renforcement de la durabilité du système de sécurité sociale national.

Malgré leur potentiel, les mutuelles sociales en Algérie demeurent insuffisamment intégrées dans les stratégies nationales de protection sociale. Leur contribution réelle à la pérennité du système reste mal mesurée, tant en termes de financement que d'impact social. Face aux pressions exercées sur les caisses de sécurité sociale, il devient essentiel de s'interroger sur la capacité des mutuelles à assumer un rôle structurant dans la couverture des risques sociaux. Quels sont leurs apports concrets ? Quelles sont les limites institutionnelles, financières et organisationnelles qui freinent leur efficacité ? Et surtout, comment renforcer leur position dans un système national en quête d'équilibre et de durabilité ?

Cette communication vise à analyser, de manière critique et contextualisée, la contribution des mutuelles sociales à la durabilité du système de sécurité sociale en Algérie. Elle poursuit trois objectifs principaux :

1. Évaluer le rôle joué par deux mutuelles significatives – la MIP (Mutuelle des Industries Publiques) et la MUNATEC (Mutuelle Nationale des Travailleurs de l'Éducation et de la Culture) – dans la prise en charge complémentaire des assurés sociaux ;
2. Identifier les principales contraintes structurelles et financières limitant leur impact ;
3. Proposer des pistes de réforme pour mieux intégrer ces structures dans une stratégie nationale de consolidation de la protection sociale.

L'approche méthodologique retenue pour cette étude est qualitative, combinant une analyse documentaire des rapports, études de cas internes, et des entretiens avec les responsables des mutuelles et des bénéficiaires. Cette étude se concentrera sur deux mutuelles spécifiques : la Mutuelle des Industries Publiques (MIP) et la Mutuelle Nationale des

Travailleurs de l'Éducation et de la Culture (MUNATEC), qui seront analysées sous l'angle de leur gouvernance, leurs mécanismes de financement, la diversité de leurs prestations, ainsi que leurs défis organisationnels. Une attention particulière sera portée à l'identification des forces et faiblesses de ces mutuelles dans le cadre de la protection sociale complémentaire.

L'analyse des mutuelles MIP et MUNATEC devrait mettre en lumière une contribution partielle de ces structures à la durabilité du système de sécurité sociale en Algérie. Parmi les points forts, on note l'ancrage institutionnel des mutuelles, la diversité des prestations offertes, et leur rôle de soutien social.

Toutefois, plusieurs limites seront identifiées, notamment : le sous-financement, la couverture limitée des risques, et le manque de modernisation technologique, ce qui entrave l'efficacité des services rendus.

De plus, la dépendance à la masse salariale du secteur public demeure un frein à leur autonomie financière. Ces éléments suggèrent la nécessité d'une réforme pour une meilleure mutualisation des risques et une digitalisation des services, afin de renforcer leur impact sur la durabilité du système de sécurité sociale.

En conclusion, les mutuelles sociales en Algérie, bien qu'elles remplissent un rôle complémentaire crucial, nécessitent une transformation profonde pour améliorer leur impact sur la durabilité du système de sécurité sociale.

La digitalisation des services et la réforme de la gouvernance sont essentiels pour renforcer leur efficacité.

Une meilleure régulation et une plus grande ouverture aux travailleurs non-salariés permettraient d'élargir la couverture et de garantir une protection sociale plus inclusive. Les mutuelles sociales doivent ainsi devenir des instruments incontournables dans le système de sécurité sociale algérien, contribuant à sa pérennité et à son efficacité.

Mots clés : Mutuelles sociales, sécurité sociale, Algérie, MIP, MUNATEC, durabilité, financement.
Code JEL : I13; H55.

Références bibliographiques :

- Alix, N. (2015). Mesure de l'impact social, mesure du consentement à investir. *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, (335), 111–116.

- Amblard, C. (2014). Économie sociale et solidaire - PTCE : une formidable aventure commence ! *Juris-Associations*, (508), 36–38.

- Sammut, J. (2011). *Le modèle mutualiste au défi de l'Europe : un engagement civique issu de l'histoire*. Cabinet Conseil en mutualité et économie sociale.

- Conseil National des Assurances. (2014). Les mutuelles d'assurances à la conquête du marché. *Revue de l'assurance*, (5), janvier–avril.

- Fleury, M.-J. (2012). L'économie mutualiste : quel futur dans le marché unique ? *Les Brefs*, (37). Commission Européenne.

 Loi n° 15-02 du 4 janvier 2015, relative aux mutuelles sociales. (2015).

 Adel, A., & Rachid, B. (2017). Les mécanismes de mise en œuvre de la couverture sociale complémentaire pour les travailleurs des mutuelles : Étude analytique prospective des mécanismes adoptés en vertu de la loi n° 15-02 du 4 janvier 2015. *Revue Maaref*, 12(23), 87–102. https://asjp.cerist.dz/en/article/92721

 Hajar, B., & Reda, J. (2017). Mise en œuvre de la couverture sociale complémentaire pour les travailleurs des mutuelles : Étude analytique prospective des mécanismes adoptés. *Revue Maaref*, 12(23), 103–121. https://asjp.cerist.dz/en/article/92722

 Kendouz, N. M. S. (2021). La protection sociale en Algérie : Quelle contribution des mutuelles sociales au système de sécurité sociale ? *Revue Internationale des Recherches Juridiques et Politiques*, 5(3), 485–511. https://asjp.cerist.dz/en/article/174815

Gestion du risque de change dans les caisses de retraite : leçons tirées de l'expérience canadienne

CHALLAL Fatma Zohra, doctorante, FSECGC, UMMTO
Pr .KARA Rabah, Enseignant, FSECGC, UMMTO

Résumé :

Dans un contexte économique marqué par l'instabilité des marchés financiers et la volatilité des taux de change, la question de la résilience financière des institutions sociales devient centrale. Le risque de change qui constitue un enjeu majeur pour les acteurs économiques exposés aux transactions internationales ou détenant des actifs libellés en devises étrangères, correspond, à l'incertitude liée aux variations des taux de change entre devises, pouvant entraîner des pertes financières pour les institutions qui détiennent des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie en monnaies étrangères. En effet, la valeur des investissements réalisés à l'international peut exposer les institutions à des déséquilibres parfois importants.

Les caisses de retraite ont pour mission d'assurer le versement des pensions à long terme, en s'appuyant sur des stratégies de placement rigoureuses. Toutefois, la gestion de leur portefeuille dans un contexte international les expose à des risques spécifiques, dont le risque de change constitue un enjeu majeur. Dès lors, la capacité de ces institutions à mettre en œuvre des stratégies efficaces de couverture de change devient un facteur clé de leur résilience.

Cet article s'intéresse au lien entre la gestion du risque de change et la stabilité des systèmes de retraite. Son objectif est d'explorer les fondements théoriques et pratiques de la gestion du risque de change dans les caisses de retraite. Il propose une revue de littérature fondée sur des sources académiques, avec une attention particulière portée au modèle canadien. L'objectif est de répondre à la question suivante :

Comment les caisses de retraite peuvent-elles améliorer leur résilience financière grâce à une gestion efficace du risque de change ?

Mots-clés : Risque de change ; Résilience financière ; Caisses de retraite ; Canada ; Stratégies de couverture.

Etude de l'impact de la modernisation du service publics sur sa performance : une étude de cas de l'agence CNAS de la ville de Ouadhias

FRENDI Asma, Doctorante, UMMTO
GHEDDACHE Lyés, UMMTO

Résumé

La réforme des services publics est une des questions les plus pressantes auxquelles ont été confrontés bon nombre de pays, sous la pression de facteurs multidimensionnels. Suivant cette nouvelle dynamique, en Algérie, les autorités publiques tentent maintenant depuis plusieurs années de réformer les structures et le fonctionnement des organisations publiques. Cette orientation intervient (ou s'impose même), du fait que les administrations publiques sont confrontées à des exigences croissantes et nouvelles en matière de qualité de services publics, de maîtrise des problèmes internes et externes, et d'instauration de relations de confiance entre l'Etat et le citoyen.

La question de la modernisation des services de l'administration publique a intéressé les milieux académiques algériens sur divers fronts. A titre d'exemple, les travaux de : (Benyahlou 2017). portant sur les réformes et modernisation de l'administration publique, ou (Saim et Traore, 2025 ; Houari et Slimani, *2014*) qui se sont intéressés à la digitalisation des services de l'administration publique.

En effet, actuellement, les autorités publiques s'engagent dans une logique moderne de recherche de la performance de leur appareil administratif, et ce afin de pallier à des problèmes occasionnés par divers manques à gagner (financiers et non financiers). Et comme l'Algérie tente depuis quelques années de rationaliser ses dépenses, de dépasser sa dépendance vis-à-vis des rentrées des hydrocarbures, toute possibilité de performance et d'efficacité devient une piste intéressante à explorer.

En effet, les enjeux sont d'une importance cruciale, dans la mesure où il s'agit de faire transiter l'administration publique vers une configuration et un fonctionnement modernes afin qu'elle soit à même de mieux répondre aux nouvelles exigences du citoyen. En fait, ce dernier, qui est à la fois un usager, un contribuable, un partenaire, un bénéficiaire un électeur, est caractérisé actuellement par plus de consciences et d'exigences.

Dans ce présent travail, nous nous essayons de répondre à la question suivante : quels sont les retombées qui caractérisent la modernisation de l'administration publics sur ses divers plans de performance ?

Pour cela, nous allons nous baser sur une enquête de terrain qui va porter sur la Caisse Nationale d'Assurance des Salariés (CNAS) de la ville des Ouadhias. En fait, la Daïra d'Ouadhia compte 55 377 habitants sur une superficie de 140 km², avec une densité de population de 396,9 habitants par km². Cela donne alors une importance à l'étude des services de la CNAS de cette ville qui doit servir une population qui afflue de diverses villes à la fois (Ouadhias, Tizi N'tlatha, Ait Bouadou, etc.). En effet, la modernisation des services de la CNAS peut prendre diverses formes (numérisation, digitalisation, organisation, etc.). Cela implique donc des moyens et des modifications de procédures et d'organisation du travail.

Dans l'ensemble, les changements doivent aboutir à une performance (financière et non financière). La collecte des données est effectuée sur la base d'un guide d'entretien semi-directif en face-à-face avec certains responsables de la CNAS de Ouadhias.

Mots-clés :
Service public, performance, citoyen, digitalisation.

Bibliogrphie indicative :

Benotmane, F., & Benhammou, N. (2024). Smart Government Services as the Source of Improving Citizen Service in Algeria. E-Business and Digital Economy Review, 2(2), 36-43.

Benyahlou, Z. (2017). Réformes et modernisation des services publics. Exemple : Programme Français de transformation de L'administration - Action Publique 2022 -Revue Algérienne des finances publiques N07.

Houari M et Slimani M. (2014). L'administration public par l'archivage électronique ; entre les impératifs de la modernisation et les obstacles règlementaires. Economie & Société N° 10.

Saim M; Traore M. (2025). The future of public financial management systems: embracing digital transformation and smart government services. Algerian Journal Of Public Finance; Vol 15 / N° 01, , P 63-76

Zhuk, I., Zakharkin, O., Vishka, I., Sharova, S. and Nabatova, I. (2023). Mechanisms of Public Finance Digitalization and Methods of Implementing in the Public Administration System in Ukraine: European Experience. Economic Affairs, 68(03): 1701-1712.

Etude des enjeux comptables liés à l'indemnité de départ à la retraite dans les entreprises

GHEDDACHE Lyés, UMMTO

ANICHE Arezki, UMMTO

Lorsqu'il s'agit de gérer une entreprise, les finances sont cruciales, mais pendant très longtemps on a négligé le rôle des ressources humaines (RH) dans la planification financière. Cependant dans un environnement de plus en plus concurrentiels, les RH jouent un rôle important dans la réussite, et il est devenu incontournable de les considérer autrement sur les plans financiers et comptable.

L'objet de cette communication est de présenter quelques éléments qui caractérisent la question de la préparation des départs à la retraite des salariés sur le plan comptable. En effet, il s'agit d'un aspect des plus sensibles dans la relation entre l'entreprise et ses ressources humaines. Pour une meilleure performance sur le long terme, l'entreprise accorde un ensemble d'avantages aux salariés (en numéraires, en nature, promotions, etc.). Cela renforce bien évidemment leur sentiment d'appartenance et les mobilise vers un meilleur niveau de productivité. Dans cette logique, la préparation du départ à la retraite est de loin l'avantage ultime qui favorise cette gestion stratégique des ressources humaines.

Sur le plan comptable, le travail est assez pointu, eu égard à la normalisation comptable qui est exigée aux entreprises. En fait, il s'agit d'indemnités de départ à la retraite qui s'inscrivent nécessairement en charges. Du point de vue fiscal, celles-ci doivent être rigoureusement justifiées. Il apparaît donc assez clair que cette question

Cela nous conduit à poser la problématique suivante : *quels sont les enjeux comptables liés à l'indemnité de départ à la retraite, eu égard aux spécificités des différents paramètres de sa détermination et sa comptabilisation dans une entreprise ?*

En ce sens, il s'agit de nous intéresser aux principes techniques qui encadrent les procédures comptables relatives aux indemnités de départ à la retraite. En fait, les paramètres de calcul sont assez spécifiques incluant des éléments comme par exemple le turn-over ou le taux de rotation qui prend en considération les entrées et des sorties de salariés. La détermination du montant prend également en compte l'espérance de vie, l'âge moyen de départ à la retraite. Donc, il s'avère que la comptabilisation de cette indemnité est basée sur des paramètres de calcul assez particuliers qui sont intéressants à présenter.

Pour présenter notre présent travail, nous proposons le plan suivant : un premier élément concerne quelques aspects liés à l'importance des ressources humaines dans les entreprises sur les plans comptables et financiers.

Le second point concerne la normalisation comptable qui encadre l'engagement des entreprises par rapport aux départ à la retraite de leurs salariés. Et le dernier élément présente les aspects techniques qui guident la comptabilisation des divers objets inhérents aux départs à la retraite des salariés de l'entreprise.

Bibliographie indicative

Azouani, N., & Oualikene, A. (2016). Divergences entre les règles comptables et les règles fiscales et solutions possibles. *La Revue des Sciences Commerciales*, 15(1), 175-195. https://www.asjp.cerist.dz/en/article/15565
Barbe, O. & Didelot, L. (2012), *Maitriser les IFRS*, Editions Groupe Revue Fiduciaire, Paris
Belkacem-Nacer, A., (2007), « Considérations assurantielles et logique actuarielle du régime de retraite en Algérie», Working paper, Revue ENSSEA, n°8, Alger.
Chikhi, S. & Riad, M. (2222). L'expert comptable, conseiller de maitrise des risques fiscaux dans les entreprises Algériennes - Etude de cas cabinet d'expertise comptable TALBI, *Journal of Contemporary Business and Economic Studies*, 5(1) , 186-126.
Dupuis J M., El Moudden C., Petron A. (2010). « Les systèmes de retraites du Maghreb face au vieillissement démographique ». Revue française d'économie. N°25, P 79- 116

GUELMINE Mohamed Hichem Grade: Senior Lecturer (grade A)- Establishment: University Mouloud Mammeri – Tizi-Ouzou.
Mail: Mohamed-hichem.guelmine@ummto.dz

intervention at the national conference "**the state of Social Security and Pension Funds: Financing problems, Challenges, and Issues**"
As part of the fifth theme : «**Modernization of Social Security and Pension Organizations**."
The new Algerian social security health insurance system, 'CHIFA-02',

complex challenges to address
This descriptive paper tackles the limitations that hinder the effectiveness of Algeria's social security system (especially those related to digitalization) and examines the capacity of the new 'CHIFA-2' system to address these challenges.
This new system is intended to facilitate service delivery for users by connecting all stakeholders — especially patients and certified doctors, however, to ensure its success, it must benefit from upgraded electronic infrastructure and regular system updates in order to overcome the shortcomings of the previous system, while also paving the way for its potential internationalization.
Through structured interviews with users and healthcare professionals, we find that comprehensiveness — in terms of expanding of the beneficiary base and the enhancement of reimbursement ceilings — as well as ease of access — by updating the CHIFA internal network to facilitate prescription validation and allow healthcare professionals to access patients' insurance rights, including unprocessed entitlements — are both, aspects that the new system has failed to adequately address.
Key words: Health Insurance - Social Security system – Chifa 2 – upgraded electronic infrastructure.

Thème : Financement de la sécurité sociale en Algérie : états des lieux, défis et perspectives

HADDAD Madouda
MCA, UMMTO
Mail : madouda.haddad@ummto.dz

Résumé
Parmi les plus grands défis auxquels font face les pouvoirs publics en Algérie, celui de l'équilibre financier et de la pérennité de la protection sociale.
Inspiré du modèle bismarckien basé sur les assurances, le régime de protection sociale en Algérie connait des difficultés de financement considérables. La Caisse Nationale des Retraites enregistre depuis 2019 un déficit de 700 milliards de dinars, seulement deux adhérents cotisent pour un retraité alors qu'il faut cinq adhérents. Les responsables doivent recourir à d'autres sources de financement pour couvrir le déséquilibre financier de la CNR.
Ce travail vise à discuter les différentes alternatives de financement de la Caisse Nationale des Retraites pour retrouver un équilibre entre les cotisations des actifs et les pensions versées aux retraités.
Mots clés : Sécurité sociale en Algérie, déséquilibre financier, sources alternatives de financement.

Lydia HAMADI (Doctorante)
Laboratoire de Recherche Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie

Titre de la communication : *Enchevêtrement des facteurs d'exclusion : une étude des obstacles à l'intégration des travailleurs informels dans le secteur de la sécurité sociale en Algérie.*

Lydia.hamadi@ummto.dz /
Belaid ABRIKA (Professeur)
Laboratoire de Recherche Développement, Economie, Finance et Institutions (DEFI)
Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie
belaidamazigh@yahoo.fr

Résumé :
L'inclusion des travailleurs informels dans le secteur de sécurité sociale en Algérie constitue un problème majeur, elle est confrontée à divers obstacles. Ces employés marginalisés font face à des difficultés particulières, restreignant leur accès aux droits et aux services prodigués par la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS).

L'exclusion est fortement influencée par les problèmes structurels de la CNAS et son opacité institutionnelle. Ces employés éprouvent une suspicion répandue et commune due à des processus administratifs compliqués, de longs délais pour le remboursement des dépenses médicales...

Ce cercle d'exclusion est alimenté par les stratégies d'évitement adoptées par les fonctionnaires du secteur informel, qui sont motivés par une perception négative de la CNAS (perçue comme un acteur d'exclusion et non de protection) et une méfiance envers les institutions.

L'objectif de cette étude est de comprendre comment ces dysfonctionnements institutionnels et les comportements d'évitement des travailleurs s'enchevêtrent, créant ce cercle vicieux d'exclusion sociale.

Cette étude, après recensement et analyse des raisons de l'exclusion sociale, suggère des réformes du système de sécurité sociale algérien, afin de le rendre plus inclusif et accessible, et afin d'améliorer les conditions de vie des travailleurs informels, c'est pourquoi nous avons posé la question centrale suivante :
Comment les dysfonctionnements structurels de la CNAS et les stratégies d'évitement des travailleurs informels s'alimentent-ils mutuellement créant le vicieux cercle d'exclusion sociale en Algérie?

Afin de résoudre cette problématique, nous avons choisi d'adopter une approche qualitative, basée sur une enquête ménage réalisée dans 15 localités de la wilaya de Tizi-Ouzou auprès de 250 foyers, dont 113 familles travaillent en partie ou entièrement dans le secteur informel. L'étude des données révèle les opinions des employés à l'égard de la CNAS, ainsi que les difficultés structurelles rencontrées en même temps que les stratégies d'évitement des travailleurs informels.
Les résultats de l'étude, démontrent une corrélation entre ces éléments, où les problèmes institutionnels alimentent les comportements d'évitement, ce qui renforce l'exclusion sociale.
Mots-clés: Activité informelle, Sécurité sociale, CNAS, Exclusion sociale, Stratégies

d'évitement.

Proposition de communication : Le système de retraite en Algérie : enjeux et défis
Auteurs : HAMDAD Toufik, BABOU Omar

Résumé :
La décision prise lors du conseil des ministres du 20 avril 2025, consistant à faire reculer l'âge de retraite des enseignants de trois années, peut sembler paradoxale eu égard des déficits chroniques enregistrés par la Caisse nationale des retraites depuis quelques années. Cependant ceci peut être vue d'un autre angle plutôt « social », à savoir la pénibilité du travail de cette catégorie sociale. En effet, le système de retraite par répartition s'inspirant du modèle bismarckien d'Etat providence fondé sur les principes de cotisations sociales ouvrières et patronales et du principe de sécurité sociale consistant à payer des primes en tant d'actif pour récolter une pension en tant que vieux. Les primes versées par les actifs d'aujourd'hui financent les vieux d'aujourd'hui. Les équilibres financiers des caisses de retraites renvoient à des considérations démographiques (vieillissement de la population, immigration…) mais aussi sociales (chômage, informel, inactivité…)
La création de la Caisse nationale des retraites date des années 1980 s'inscrivant dans une démarche d'unification du système de protection sociale. Ce texte précisant les modalités de fonctionnement de cette institution chargée fut amendé au fil du temps par plusieurs textes. Ces amendements varient de simples ajustements des dispositions de cette loi à l'institution de nouvelles orientations de politique sociale, comme la retraite anticipée.
Parallèlement, des déséquilibres financiers émergent et accompagnent ces nouveaux acquits au fil du temps. Cette corrélation bien qu'elle ne soit pas causalité ou du moins pas la seule explication, nous invite à nous interroger sur les défis et enjeux majeurs du système de sécurité sociale notamment en matière de conciliation d'objectifs sociaux et économiques.

Problématique
La question centrale que nous nous posons est la suivante : **Quels sont les enjeux auxquels est confronté le système de retraite en Algérie. Ce système peut-il relever les défis économiques et sociaux et assurer sa viabilité et son équité à long terme ?**

Méthodologie de recherche
Nous allons pour ce faire, adopté une démarche méthodologique axée principalement sur une analyse documentaire et contextuelle. L'analyse documentaire consistera en l'examen approfondi des textes législatifs régissant le système de retraite algérien, des rapports produits par différentes institutions publiques (notamment la Caisse Nationale des Retraites et l'Office National des Statistiques, la Banque d'Algérie), des organismes internationaux à l'instar du FMI et de l'OIT, ainsi que l'exploitation de la littérature scientifique existante sur le sujet. Parallèlement, une analyse contextuelle sera menée afin de situer le système de retraite algérien eu égard de l'environnement socioéconomique et politique, dans le but d'avoir une compréhension nuancée des enjeux et des défis actuels et futurs.

KABENE Ahmed, MCA à l'UMMTO

Soutenabilité du système de retraite en Algérie : dynamiques démographiques et enjeux économiques

Résumé

Les retraités sont une catégorie sociale qui se caractérise par une vulnérabilité socioéconomique considérable, dont les marges de manœuvre sont réduites à l'échelle individuelle, étant donné un âge avancé qui n'offre pas souvent de possibilités réelles d'adaptations aux contextes de crises. Ils sont ainsi dépendants de la politique économique et des arbitrages inter- et intragénérationnels mis en place.

S'appuyant sur une philosophie bismarckienne et une logique contributive, le système de retraite algérien a pu évoluer depuis des décennies dans contexte d'un fragile équilibre. Sa pérennité à moyen terme serait compromise si l'Algérie n'adoptait pas un modèle de développement économique qui contribuera à sa cohérence et à l'efficience des ressources qui lui sont allouées. Il convient de rappeler que la catégorie des retraités subit, directement et indirectement, les déséquilibres macroéconomiques

Cette communication a pour but d'analyser la soutenabilité du système de retraite algérien, en s'appuyant sur l'étude de l'évolution d'un certain nombre d'indicateurs. Une partie de ces indicateurs a trait à la dynamique démographique, articulant notamment la transition démographique, le vieillissement de la population et la dynamique générationnelle. Il s'agit de voir comment la transformation de la structure par âge induite exerce une pression croissante sur le système des retraites. L'autre partie des indicateurs permet, dans un optique d'économie des retraites, d'évaluer la redistribution intergénérationnelle et les dynamiques du marché de l'emploi.

Afin d'atteindre notre objectif, nous avons constitué une base de données contenant des séries de plusieurs variables nous permettant d'établir nos indicateurs et ce durant la période 2000-2023.

Auteurs: KHOUAS Aldjia, Doctorante UMMTO
Pr MOULAI Kamel, UMMTO

Titre de la communication

"La digitalisation et la complémentarité des deux systèmes de protection sociale en Algérie:CNAS-CNR"

Résumé

Le système de la protection sociale en Algérie repose principalement sur deux institutions clés à savoir la Caisse Nationale des Assurances Sociales (CNAS) et la Caisse Nationale des Retraites (CNR). Toutefois, leur interdépendance financière, conjuguée aux lourdeurs administratives et aux défis démographiques, fragilise la soutenabilité du système (défis de financement). Face à ces limites structurelles, la digitalisation apparaît comme une réponse stratégique pour renforcer la complémentarité entre la CNAS et la CNR, moderniser les processus de gestion, améliorer la transparence financière, et anticiper les risques sociaux.

L'objectif de notre étude descriptive est de démontrer *Dans quelle mesure la digitalisation pourrait-elle assurer à la fois la complémentarité institutionnelle et la soutenabilité financière du système de protection sociale en Algérie, à travers les cas de la CNAS et de la CNR?*

Pour répondre à cette question, nous avons opté pour la structure suivante:

Dans un premier lieu, nous présentons les limites actuelles de coordination et de financement entre la CNAS et la CNR.

Dans un second lieu, nous analysons les opportunités offertes par la digitalisation pour optimiser la gestion sociale et financière.

Dans un dernier lieu, nous proposons quelques conditions de réussite pour une digitalisation efficace et durable du système combine CNAS-CNR.

Bibliographie

•https://www.cnas.dz
• https://www.cnr.dz

Fiche de participation

Intitulé de la communication

« Le système de sécurité sociale algérien à l'épreuve de la comparaison internationale : quels enseignements des modèles mondiaux ? »

Par: LAMROUS Kathia (MCB, UMMTO) &
BENNOUR Arezki (Doctorant, UMMTO)

Résumé

L'Algérie se caractérise par un système de sécurité sociale ambitieux, structuré autour de ses principes et valeurs culturels qui sont la solidarité nationale et la justice sociale et de gratuité de l'accès aux soins. C'est pour cela que ce système se caractérise par la gratuité des soins et la couvre d'une large gamme de risques : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, accidents du travail, chômage. Il repose principalement sur les cotisations des employeurs et des salariés à travers des organismes comme la CNAS (Caisse Nationale des Assurances Sociales), la CNR (Caisse Nationale des Retraites), et la CASNOS (Caisse des Non-salariés). L'État intervient également pour combler les déficits et garantir le fonctionnement du système.

Cependant, ce modèle rencontre aujourd'hui des limites structurelles. Le financement, encore fortement dépendant des cotisations sociales et du soutien de l'État, devient difficile à soutenir face au vieillissement de la population, à la montée du chômage et à l'expansion de l'économie informelle, qui reste en grande partie non couverte. Par ailleurs, bien que les soins soient gratuits dans le secteur public, la qualité des services est inégale et les structures de santé souffrent de sous-financement et de saturation.

En comparaison, les modèles mondiaux offrent des pistes pour améliorer ce système. Quatre grands types de systèmes de sécurité sociale peuvent être distingués. Le modèle Bismarckien, appliqué notamment en France et en Allemagne, repose sur les cotisations sociales obligatoires et une logique assurantielle : les droits sont liés à l'emploi et au niveau de revenu. Il offre une bonne protection aux salariés, mais tend à exclure partiellement les chômeurs ou les travailleurs précaires, et génère des coûts élevés.

Le modèle Beveridgien, mis en œuvre au Royaume-Uni, est financé par l'impôt et vise une couverture universelle, offrant des prestations de base gratuites à tous les citoyens. Bien que plus équitable, ce système est régulièrement sous pression budgétaire, ce qui se traduit par une qualité de service variable et des délais d'attente dans les hôpitaux publics.

Le modèle Nordique, représenté par des pays comme la Suède ou le Danemark, repose sur des impôts élevés, une gouvernance efficace, et un fort investissement public dans la santé et les services sociaux. Il combine performance, équité et haut niveau de satisfaction sociale, mais exige une forte capacité fiscale et une transparence administrative rigoureuse.

Enfin, le modèle Libéral, comme aux États-Unis, est basé sur une logique de marché. L'assurance santé y est principalement privée, avec un rôle limité de l'État. Ce système favorise l'innovation médicale mais engendre de profondes inégalités d'accès aux soins.

Par rapport à ces modèles, l'Algérie présente des caractéristiques mixtes. Elle partage avec le modèle Beveridgien l'idéal de gratuité et d'universalité, tout en étant proche du modèle Bismarckien par sa dépendance aux cotisations. Cependant, elle souffre de plusieurs faiblesses : faible couverture des non-salariés, dépendance à un financement instable, manque d'efficience dans la gestion, et qualité inégale des soins.

Pour améliorer son système, l'Algérie pourrait adopter des systèmes mixtes comme en Suède ou en Australie, qui combinent répartition et capitalisation pour améliorer la viabilité financière. Inspirer des modèles comme celui du Rwanda, qui a réussi à couvrir une grande partie de sa population via des mutuelles de santé communautaires, pourrait aider à inclure davantage de travailleurs informels. Enfin, améliorer la gestion des caisses de sécurité sociale, comme au Canada, pourrait renforcer la confiance et optimiser les ressources.

Ainsi, le système algérien de sécurité sociale peut tirer des enseignements des modèles mondiaux en diversifiant ses sources de financement, en étendant la couverture aux travailleurs informels, et en améliorant la gouvernance et la transparence dans la gestion des caisses sociales. Ces réformes pourraient contribuer à renforcer la protection sociale et à améliorer la qualité de vie des citoyens algériens.

Finalement, bien que le système de sécurité sociale algérien constitue une base solide de justice sociale, il doit évoluer pour devenir plus inclusif, durable et performant. La comparaison avec les grands modèles mondiaux montre qu'il n'existe pas de solution unique, mais que des ajustements sont possibles. L'Algérie gagnerait à s'inspirer des meilleures pratiques internationales tout en adaptant son système à ses spécificités économiques, sociales et culturelles, afin d'assurer à tous ses citoyens une protection sociale efficace, équitable et pérenne.

Mots clés: Sécurité sociale, Financement, modèle de protection sociale, système de santé, Assurance maladie.
Code JEL: I13, I18, H55, J46

Références bibliographiques

- Maryse Badel, Olivier Pujolar. Systèmes de santé et accès aux soins : diversité des modèles et enjeux actuels. Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, 2008, pp.105-125. ⟨halshs-01075418⟩
- Borgetto, M. (2007). La protection sociale fondée sur l'emploi : un modèle inadapté ? Entre cotisations sociales et fiscalité. *Informations sociales*, 142(6), 6 17. https://doi.org/10.3917/inso.142.0006.
- Delpy, L. (2022). Économie politique de la protection sociale en Afrique subsaharienne et à Madagascar: apport de l'analyse des réseaux sociaux. Economies et finances. University of Bordeaux, France. ffNNT: 2022BORD0182ff. fftel-03917538f

- Foki, G. (2019, décembre 13). Bismarck/Beveridge deux modèles de l'indemnisation du chômage en Europe. https://www.unedic.org/publications/bismarck-beveridge deux-modeles-de-lindemnisation-du-chomage-en-europe
- Gheroufella, M. (2022). Les réformes du système algérien de sécurité sociale face aux mutations du marché du travail: quel rôle dans la sous-couverture sociale? Les cahiers du cread, 38(3), 529-554.
- Merouani, W., Hammouda, N.-E., & El Moudden, C. (2014). Le système algérien de protection sociale : entre bismarckien et beveridgien. *Les Cahiers du CREAD*, (107-108), 109-130.https://www.ajol.info/index.php/cread/article/view/125580
- Mouri, M.-O., & Mouffok, N.-E. (2022). Étude des aspects de couverture sociale des systèmes de protection sociale dans les pays du Maghreb : Cas de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Université Abderrahmane Mira de Béjaïa
- Mossé, P. (2017). Bismarck et Beveridge : des prototypes aux archétypes. Après demain, (2), 12-14.
- Mossé, P. (2017). Bismarck et Beveridge : des prototypes aux archétypes. Après-demain, N ° 42, NF(2), 12-14. https://doi.org/10.3917/apdem.042.0012.

Fiche de participation

Intitulé de la communication

« Le système de sécurité sociale algérien à l'épreuve de la comparaison internationale : quels enseignements des modèles mondiaux ? »

Par: LAMROUS Kathia (MCB, UMMTO) &
BENNOUR Arezki (Doctorant, UMMTO)

Axe de la communication : 02

Résumé

L'Algérie se caractérise par un système de sécurité sociale ambitieux, structuré autour de ses principes et valeurs culturels qui sont la solidarité nationale et la justice sociale et de gratuité de l'accès aux soins. C'est pour cela que ce système se caractérise par la gratuité des soins et la couvre d'une large gamme de risques : maladie, maternité, invalidité, vieillesse, accidents du travail, chômage. Il repose principalement sur les cotisations des employeurs et des salariés à travers des organismes comme la CNAS (Caisse Nationale des Assurances Sociales), la CNR (Caisse Nationale des Retraites), et la CASNOS (Caisse des Non-salariés). L'État intervient également pour combler les déficits et garantir le fonctionnement du système.

Cependant, ce modèle rencontre aujourd'hui des limites structurelles. Le financement, encore fortement dépendant des cotisations sociales et du soutien de l'État, devient difficile à soutenir face au vieillissement de la population, à la montée du chômage et à l'expansion de l'économie informelle, qui reste en grande partie non couverte. Par ailleurs, bien que les soins soient gratuits dans le secteur public, la qualité des services est inégale et les structures de santé souffrent de sous-financement et de saturation.

En comparaison, les modèles mondiaux offrent des pistes pour améliorer ce système. Quatre grands types de systèmes de sécurité sociale peuvent être distingués. Le modèle Bismarckien, appliqué notamment en France et en Allemagne, repose sur les cotisations sociales obligatoires et une logique assurantielle : les droits sont liés à l'emploi et au niveau de revenu. Il offre une bonne protection aux salariés, mais tend à exclure partiellement les chômeurs ou les travailleurs précaires, et génère des coûts élevés.

Le modèle Beveridgien, mis en œuvre au Royaume-Uni, est financé par l'impôt et vise une couverture universelle, offrant des prestations de base gratuites à tous les citoyens. Bien que plus équitable, ce système est régulièrement sous pression budgétaire, ce qui se traduit par une qualité de service variable et des délais d'attente dans les hôpitaux publics.

Le modèle Nordique, représenté par des pays comme la Suède ou le Danemark, repose sur des impôts élevés, une gouvernance efficace, et un fort investissement public dans la santé et les services sociaux. Il combine performance, équité et haut niveau de satisfaction sociale, mais exige une forte capacité fiscale et une transparence administrative rigoureuse.

Enfin, le modèle Libéral, comme aux États-Unis, est basé sur une logique de marché. L'assurance santé y est principalement privée, avec un rôle limité de l'État. Ce système favorise l'innovation médicale mais engendre de profondes inégalités d'accès aux soins.

Par rapport à ces modèles, l'Algérie présente des caractéristiques mixtes. Elle partage avec le modèle Beveridgien l'idéal de gratuité et d'universalité, tout en étant proche du modèle Bismarckien par sa dépendance aux cotisations. Cependant, elle souffre de plusieurs faiblesses : faible couverture des non-salariés, dépendance à un financement instable, manque d'efficience dans la gestion, et qualité inégale des soins.

Pour améliorer son système, l'Algérie pourrait adopter des systèmes mixtes comme en Suède ou en Australie, qui combinent répartition et capitalisation pour améliorer la viabilité financière. Inspirer des modèles comme celui du Rwanda, qui a réussi à couvrir une grande partie de sa population via des mutuelles de santé communautaires, pourrait aider à inclure davantage de travailleurs informels. Enfin, améliorer la gestion des caisses de sécurité sociale, comme au Canada, pourrait renforcer la confiance et optimiser les ressources.

Ainsi, le système algérien de sécurité sociale peut tirer des enseignements des modèles mondiaux en diversifiant ses sources de financement, en étendant la couverture aux travailleurs informels, et en améliorant la gouvernance et la transparence dans la gestion des caisses sociales. Ces réformes pourraient contribuer à renforcer la protection sociale et à améliorer la qualité de vie des citoyens algériens.

Finalement, bien que le système de sécurité sociale algérien constitue une base solide de justice sociale, il doit évoluer pour devenir plus inclusif, durable et performant. La comparaison avec les grands modèles mondiaux montre qu'il n'existe pas de solution unique, mais que des ajustements sont possibles. L'Algérie gagnerait à s'inspirer des meilleures pratiques internationales tout en adaptant son système à ses spécificités économiques, sociales et culturelles, afin d'assurer à tous ses citoyens une protection sociale efficace, équitable et pérenne.

Mots clés: Sécurité sociale, Financement, modèle de protection sociale, système de santé, Assurance maladie.
Code JEL: I13, I18, H55, J46

Références bibliographiques

- Maryse Badel, Olivier Pujolar. Systèmes de santé et accès aux soins : diversité des modèles et enjeux actuels. Bulletin de droit comparé du travail et de la sécurité sociale, 2008, pp.105-125. ⟨halshs-01075418⟩
- Borgetto, M. (2007). La protection sociale fondée sur l'emploi : un modèle inadapté ? Entre cotisations sociales et fiscalité. *Informations sociales,* 142(6), 6 17. https://doi.org/10.3917/inso.142.0006.
- Delpy, L. (2022). Économie politique de la protection sociale en Afrique subsaharienne et à Madagascar: apport de l'analyse des réseaux sociaux. Economies et finances. University of Bordeaux, France. ffNNT: 2022BORD0182ff. fftel-03917538f

- Foki, G. (2019, décembre 13). Bismarck/Beveridge deux modèles de l'indemnisation du chômage en Europe. https://www.unedic.org/publications/bismarck-beveridge deux-modeles-de-lindemnisation-du-chomage-en-europe
- Gheroufella, M. (2022). Les réformes du système algérien de sécurité sociale face aux mutations du marché du travail: quel rôle dans la sous-couverture sociale? Les cahiers du cread, 38(3), 529-554.
- Merouani, W., Hammouda, N.-E., & El Moudden, C. (2014). Le système algérien de protection sociale : entre bismarckien et beveridgien. *Les Cahiers du CREAD*, (107-108), 109-130.https://www.ajol.info/index.php/cread/article/view/125580
- Mouri, M.-O., & Mouffok, N.-E. (2022). Étude des aspects de couverture sociale des systèmes de protection sociale dans les pays du Maghreb : Cas de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc. Université Abderrahmane Mira de Béjaïa
- Mossé, P. (2017). Bismarck et Beveridge : des prototypes aux archétypes. Après demain, (2), 12-14.
- Mossé, P. (2017). Bismarck et Beveridge : des prototypes aux archétypes. Après-demain, N ° 42, NF(2), 12-14. https://doi.org/10.3917/apdem.042.0012.

Rôle des mutuelles dans le financement des dépenses de santé

Yannick LUCAS
Maître de conférences associé Le Mans université

Dans le cadre de la mise en place puis du développement des systèmes de protection sociale, et notamment d'assurance santé, les mutuelles ont joué un rôle important dans de nombreux pays européens. La généralisation des systèmes obligatoires de sécurité sociale au lendemain de la seconde guerre mondiale a eu des impacts variables sur les mutuelles en fonction des choix politiques opérés dans les différents pays.

Dans quelques pays, les mutuelles se sont vu confier la gestion du régime obligatoire de sécurité sociale, dans d'autres elles ont gardé un rôle complémentaire plus ou moins important, enfin dans certains cas, elles ont disparu.

En dehors d'Europe, et particulièrement sur le continent africain, les mutuelles sont considérées comme des acteurs pouvant permettre la mise en place ou l'extension de la couverture maladie universelle.

Cependant, les espoirs mis dans le développement des mutuelles ont souvent été déçus lors de la confrontation avec la réalité.

Des programmes très ambitieux de développement des mutuelles soutenus par les organisations internationales ont été arrêtés, et certains pays semblent remettre en cause le rôle des mutuelles dans la gestion de l'assurance maladie.

Pour autant, le mouvement mutualiste se renforce sur le continent africain lorsque les conditions favorables à son développement sont réunies.

Nous essaierons de montrer quelles sont les conditions, juridiques, économiques et sociétales permettant aux mutuelles de jouer pleinement leur rôle pour faciliter l'accès aux soins dans un cadre solidaire.

<u>Références bibliographiques :</u>

- Malika Ahmed-Zaïd, Touhami Aabde lkhalek, Zied Oouelhazi (2013). L'économie sociale et solidaire au Maghreb, Quelles réalités pour quel avenir ?, Rapport pour l'IPEMED.
- Hervé Bonaventure Mêtonmassé Gbénahou (2019). Comprendre les faibles taux d'adhésion et de cotisation aux mutuelles de santé : exploration dans quatre communes du Bénin, in Anthropologie et Santé, 18/2019
- Jean-Paul Boutin et Jean-Marie Milleliri (2021). Le mouvement mutualiste en Afrique entre nécessités, défis, espoirs et Covid-19, in Medecine tropicale et Sante Internationale 2021.
- Mustapha Charif et Ali Menad (2015). L'expérience de l'économie sociale solidaire (ESS) en Algérie !, in Les Publications de la Recherche Gouvernance & Economie Sociale, 01/2015.
- Alain Coheur, Christian Jacquier, Valérie Schmitt-Diabaté et Jens Schremmeret (2008). Articulations entre les régimes légaux de sécurité sociale et les mécanismes de

protection sociale à base communautaire : une nouvelle approche prometteuse in Rapport Technique 09, Association Internationale de la Sécurité Sociale.

- Jacques Defourny, Julie Failon et Isa Sarambe (2008). Les approches de l'économie sociale et de l'économie solidaire face aux mutuelles de santé en Afrique, Centre d'économie sociale, Working Papers, Université de Liège.
- Jacques Defourny et Julie Failon (2009). Les déterminants de l'adhésion aux mutuelles de santé en Afrique subsaharienne : un inventaire des travaux empiriques, EMES Conferences selected papers series.
- François P. Diop et Abdoulaye Ba (2010). Mutual Health Insurance, Scaling-Up and the Expansion of Health Insurance in Africa, in HealthSystems 20/20, USAID.

Intitulé de la communication : analyse des déterminants de la pérennité des caisses de la sécurité sociale en Algérie.

Nom : MADIOU EP-MALEK
Prénom : Lydia
Grade : maitre de conférences B
Spécialité : Monnaie-Finance-Banque
Institut d'appartenance : Université de Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

Résumé :

« Evaluation du système des assurances sociales et les régimes de retraites adoptés par les gouvernements à travers des approches quantitatives et études empiriques aussi au niveau national qu'international ; les regards critiques contemporains, les crises budgétaires des caisses de retraite, les réformes… ».

Résumé :

L'étude menée dans cet article a pour objectif d'analyser la pérennité financière des caisses de sécurité sociale en Algérie (CNAS, CASNOS, CNR). En effet, le système de sécurité sociale en Algérie est brièvement présenté et l'analyse des dépenses, des recettes et du nombres d'affiliés de chaque caisse ainsi que l'équilibre financier est effectué.

Les résultats de notre travail reflètent les problèmes qui empêche un bon équilibre des caisses et a démontré que l'équilibre des caisses (CNAS, CASNOS) est en péril et que la CNR fait état de déficit très important. Sur la base de cette analyse, il ressort que l'investissement des fonds et l'introduction de l'économie informelle dans la sphère du secteur formelle pourrait représenter entre autre des solutions durables pour la pérennité des caisses et de la politique de sécurité sociale.

Abstract :

The objective of this study is to analyze the financial sustainability of social security funds in Algeria (CNAS, CASNOS, CNR). The Algerian social security system is briefly presented, and an analysis of each fund's expenditures, revenues, and membership numbers, as well as its financial stability, is conducted.

The results of our work reflect the problems that prevent the funds from achieving a sound balance and demonstrate that the funds' balance (CNAS, CASNOS) is in jeopardy, and that the CNR is reporting a very significant deficit. Based on this analysis, it appears that investing funds and bringing the informal economy into the formal sector could represent, among other things, sustainable solutions for the sustainability of the funds and social security policy.

ملخص

تهدف الدراسة التي أجريت في هذه المقالة إلى تحليل الاستدامة المالية لصناديق الضمان الاجتماعي في الجزائر يتم تقديم نظام الضمان الاجتماعي في الجزائر بشكل مختصر وتحليل النفقات والإيرادات وعدد الأعضاء في كل صندوق وكذلك الرصيد المالي.

تعكس نتائج عملنا المشاكل التي تمنع تحقيق توازن جيد للأموال وأظهرت أن توازن الأموال (CNAS ،CASNOS) في يبلغ عن عجز كبير للغاية. وبناء على هذا التحليل، يبدو أن استثمار الأموال وإدخال الاقتصاد غير الرسمي CNR خطر وأن في نطاق القطاع الرسمي يمكن أن يمثل، من بين أمور أخرى، حلولاً مستدامة لاستدامة الأموال وسياسة الضمان الاجتماعي.

Proposition de communication

« La problématique des réformes des retraites dans le monde : une lecture selon l'approche des organisations internationales »

Dr. Yacine MADOUCHE, MCA/HDR. FSECSG-UMMTO
E-mail : yacine.madouche@ummto.dz

Résumé :

Les réformes des systèmes de retraite constituent un enjeu majeur pour les gouvernements à travers le monde, face au vieillissement démographique, à l'augmentation de l'espérance de vie et aux pressions budgétaires croissantes. Cette communication explore les approches préconisées par les organisations internationales telles que l'OCDE, la Banque mondiale, BIT et le FMI, qui recommandent généralement un allongement de la durée de cotisation, un recul de l'âge de départ à la retraite, ainsi qu'une diversification des sources de financement (introduction de régimes par capitalisation en complément des régimes par répartition).

Ces institutions insistent également sur la nécessité d'assurer la soutenabilité financière des systèmes tout en garantissant une couverture sociale équitable. Toutefois, ces réformes soulèvent des débats politiques et sociaux, notamment en matière d'équité intergénérationnelle et d'impact sur les populations les plus vulnérables. La communication met ainsi en lumière les tensions entre les impératifs économiques mondiaux et les réalités sociales nationales.

Mots clés : Sciences Politiques, Systèmes des retraites, régimes par capitalisation, régimes par répartitions, perspectives internationales.

"The Issue of Pension Reforms Around the World: An Interpretation Through the Eyes of International Organizations"

Abstract:

Pension system reforms are a major challenge for governments around the world, faced with demographic aging, increasing life expectancy, and growing budgetary pressures. This paper explores the approaches advocated by international organizations such as the OECD, the World Bank, the ILO, and the IMF, which generally recommend extending the contribution period, raising the retirement age, and diversifying funding sources (introducing funded schemes to complement pay-as-you-go schemes). These institutions also emphasize the need to ensure the financial sustainability of systems while guaranteeing equitable social coverage.

However, these reforms raise political and social debates, particularly regarding intergenerational equity and the impact on the most vulnerable populations.

The paper thus highlights the tensions between global economic imperatives and national social realities.

Keywords: *Political Science, Pension Systems, Funded Schemes, Pay-as-You-Go Schemes,*

International Perspectives.

فارق التحصيل لاشتراكات صناديق الضمان الاجتماعي في الجزائروأثره على توازنها المالي

Algerian social security funds' collection deficit and its impact on financial equilibrium

الدكتورمحمد الأمين معوش
كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسير
مخبر الشراكة والاستثمار في الفضاء الأورومغاربي**pieem**
جامعة سطيف - 1الجزائر
Email : maouche.medelamine@univ-setif.dz

طالبة دكتوراه شيماء بلجنان
كلية العلوم الاقتصادية والتجارية وعلوم التسيير
مخبر الاستراتيجيات والسياسات الاقتصادية في الجزائر
Email : chaima.beldjenane@univ-msila.dz
جامعة لمسيلة – الجزائر

هدف هذا البحث إلى تحديد أثر فارق التحصيلا لاريتراكات ي اديق الضييماا الاجتما ي في الجزائر ولالتحديد على توازنهما المالي باعتبارهما أهم ييييي دوقيا يييييمن الم ومة CASNOSو CNASكلا من ييييي دوق ومصيييييدر تمويلا باقي
الصيييي اديق الأ ر ، أين تم اسيييييييتخدام الم لت الو يييييييفي التحليلي قصيييييييد إبراز الإ يييييييي ات ال عرفتها م ومة الضيييييييماا
الاجتما ي في الجزائر، وتقييم صيييييلة الأرقام الم جزة والعملا على قياسيييييدا باسيييييتخدام صعد الم ريييييرات الاقتصيييييادية لا
سييما تل المتعلقة بالتغير في حجم الاريتراكات احصصيلة والأداءات المدفوعة، وكتلة الأجور والمدا يلا، لنسيتخر في الأ ير
قيم الر يد المالي لكلا دوق ومقارنته مع قيم فارق التحصيلا وتبيا أثر ذل على استدامة التوازا المالي للص دوقيا.
الكلمات المفتاحية: **الضماا الاجتما ي، التوازا المالي، فارق التحصيلا، الارتراكات، الأداءات.**

Abstract :

The research aims to determine the impact of the collection deficit of the Algerian social security funds, specifically the CNAS and CASNOS funds, on their financial balance, as they are the two most important funds within the system and the source of financing for the rest of the funds. The descriptive and analytical approach has been used to highlight the reforms of the
social security system in Algeria and to evaluate the result of the figures obtained and measure
them through some economic indicators, especially those related to the change in the volume

of contributions collected and paid, the mass of wages and incomes, to finally extract the values
of the financial balance of each fund and compare them with the values of the collection deficit.

Keywords : Social security, financial equilibrium, collection deficit, contributions, Payments.

Titre de la communication : « Covid-19 et protection sociale en Afrique : comparaison des effets sur les systèmes de sécurité sociale et les régimes de retraite en Algérie, Maroc, Tunisie et au-delà »

RAHOUAL Karima / Doctorante
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
karima.rahoual@ummto.dz
SAM Hocine / MCA
Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou
hocine.sam@ummto.dz

Résumé :

Au niveau international, le rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT) souligne que la pandémie a exacerbé les fragilités des systèmes de protection sociale, notamment dans les pays où la couverture sociale est faible, et a conduit à des mesures de protection sociale d'urgence sans précédent.

En Algérie, des analyses récentes évaluent les répercussions économiques et sociales de la crise sanitaire sur les assurances sociales et les caisses de retraite, en insistant sur les difficultés rencontrées pendant et après la pandémie. Elle a vu ses caisses sociales sous tension, avec une baisse des cotisations et une augmentation des dépenses d'urgence (comme l'assurance maladie étendue à 22 millions), mais elle bénéficie d'un système plus performant que certains voisins.

La Tunisie fait face à une forte augmentation du chômage (jusqu'à 21,6 %) et à une vulnérabilité sociale accrue, mettant en péril la stabilité financière de ses régimes sociaux.

Ce travail met l'accent sur les effets de la crise sanitaire sur le système de sécurité sociale et les caisses de retraite dans le cadre d'une étude comparative entre l'Algérie et des pays africains sélectionnés, ainsi que les perspectives post-crise de ces derniers.

Thème : Les M&A dans le secteur des assurances : un moyen de consolidation des ressources et de gestion des risques

Auteur : LARBES Melha, MAA

Ces dernières années, le secteur des assurances est marqué par une grande transformation suite aux différentes stratégies de croissance externes, notamment à travers les fusions-acquisitions. Ces opérations de rapprochement sont, en effet, un moyen visant à renforcer la position des différents acteurs dudit secteur. Elles permettent de consolider les ressources financières, une meilleure gestion des risques, la réalisation des économies d'échelle... Ainsi, au niveau mondial, l'Amérique totalise 47% des transactions conclues en 2023 (soit 162 accords). L'Europe vient en deuxième position en termes de F&A en réalisant 31% des transactions mondiales (107 opérations). L'Asie-Pacifique se classe en troisième positions, avec seulement 15% (soit 52 opérations). Quant à la région MOA (Moyen Orient et Afrique), elle enregistre 15 opérations de rapprochement.

Problématique : le secteur des assurances est très compétitif. Ce qui signifie que les ressources financières deviennent de plus en plus rares. Pour y remédier, les compagnies d'assurance optent pour des stratégies de rapprochement, à l'instar des F&A qui leur offrent un certain nombre d'avantages économiques (réduction des coûts, gestion des risques, position forte sur le marché…)

Le développement de l'assurance dans le secteur agricole en Algérie, levier de développement à l'ère des changements climatiques : état des lieux et perspectives

Sahali Nourredine
Maitre de Conférences A, Laboratoire LAREMO, FSECSG, UMMTO(Algérie),
noureddine.sahali@ummto.dz

Babou Omar
Maitre de Conférences B, Laboratoire LAREMO, FSECSG, UMMTO(Algérie),
o_babou@yahoo.fr

Sanoune Mohand
Maitre Assistant Classe A, Laboratoire LAREMO, FSECSG, UMMTO(Algérie),
sahnoun.mohand@yahoo.fr

Résumé : Le secteur agricole, en Algérie, a connu une évolution positive depuis plus de deux décennies. Cette évolution se manifeste à travers l'augmentation de la production, l'amélioration des rendements et la part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB. Ces résultats sont rendus possibles grâce aux politiques publiques poursuivies dans le secteur.

Toutefois, le secteur agricole souffre du poids de l'informel qui caractérise un nombre élevé des activités agricoles. Ainsi, la pratique de l'assurance agricole est marginale malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics. Le taux de couverture ne dépasse pas 5 %, ce qui ne permet pas de sécuriser l'agriculteur des risques qui ne cessent de peser lourdement sur la performance des exploitations. En effet, le changement climatique constitue une véritable menace sur la durabilité des exploitations au regard des problèmes sous jacents du manque d'eau, des incendies ainsi que des inondations.

Par ailleurs, l'assurance de personnes exerçantes dans le secteur agricole « assurance de personnes » est à son tour faible et cela malgré la création d'un cadre favorable pour un exercice formel de l'activité agricole dans toutes les filières de production. Ainsi, au début des années 2000, au lancement de la politique agricole des mesures sont prises afin de d'accorder un statut d'une activité professionnelle pour toute personne justifiant son statut. En outre, des filières de production sont créées permettant de recenser et soutenir les multitudes activités exercées. L'établissement des cartes fellah spécifiant la filière exercée permettait la souscription d'une police d'assurance de personnes.

Dans cette communication, nous allons revenir sur la situation de l'assurance agricole en Algérie au niveau des biens mais aussi des personnes.

Les points suivants seront abordés :

- Les principaux indicateurs du secteur agricole en Algérie ;
- Etat des lieux de l'assurance agricole « de biens et de production » en Algérie ;
- L'assurance de personnes dans le secteur pour lutter contre l'informel ;
- Les mesures en faveur de l'augmentation de la couverture assurance en Algérie.
-

Mots clés : assurance agricole, assurance de personnes, modernisation, production, filières.

Communication présentée par :
Hocine SAM, MCA à l'UMMTO
&
Aziz OUSSAID, MCB à l'UMMTO

Axe 1

Le premier axe met en lumière le cadre théorique des assurances sociales en général en mettant un accent particulier sur les caisses de retraites, les assurances vie, de personnes et des fonds de pension ainsi que les aspects réglementaires et législatifs ; passer au crible les approches historiques, développements, évolutions des systèmes de sécurité sociale, des régimes de retraite, loi et textes régissant le fonctionnement, les conditions d'accès, primes, allocation…

Intitulé de la communication

Protection sociale, éclairage théorique, juridique et pratique : illustration algérienne.

Résumé et mots clés :
Dans la vie courante des individus ou dans leur activité professionnelle, un certain nombre de risques peuvent survenir en causant une interruption soudaine et surtout imprévue de l'activité exercée conduisant à une perte d'emploi et de revenu. Aborder les risques sociaux c'est inviter les notions protection sociale, sécurité sociale et assurance sociale au contenu portant au départ l'idée de solidarité entre les personnes, qui à son tour, campe à l'épicentre des relations sociales et du droit de la protection sociale ; en fait, la sécurité sociale est fondée sur le principe de solidarité nationale.
Ce papier se veut un éclairage théorique et conceptuel des notions très proches entre protection sociale ; sécurité sociale et assurances sociales désignant des mécanismes que tous les pays au monde mettent en place afin d'assurer des ressources particulières aux individus placés dans les circonstances particulières comme les maladies, le chômage, la retraite, etc.

Mots clés : assurance sociale, droit, protection sociale, sécurité sociale, retraite

Méthodologie et structure.

La protection sociale est un outil fondamental pour réduire l'exclusion sociale et l'inégalité, ainsi que pour combattre la vulnérabilité et la pauvreté.
La communication a pour objet de mettre en exergue les particularités de la protection sociale des individus qui se heurtent à des risques sociaux. Comme il est primordial de cerner les concepts pour mieux comprendre les mécanismes, les fonctionnalités, les prestations, les ayants droit, etc, nous allons nous efforcer de fournir une analyse théorique, illustrée par le cas de l'Algérie, en suivant la structure méthodologique suivante :

1. Protection sociale et le principe de solidarité ;
2. Sécurité sociale ;
3. Assurance sociale ;
4. Illustration algérienne.

Titre de la proposition de contribution : « **Genre et protection sociale : Quelle couverture pour les femmes travailleuses en Algérie ?** »

SI MANSOUR Farida ,SI-SALAH Karima ,OUAMAR Sabrya

Dans le contexte socio-économique actuel de l'Algérie, caractérisé par des transformations profondes tant démographiques qu'économiques, la question de la protection sociale des femmes actives revêt une importance cruciale pour les enjeux d'équité et d'inclusion. Malgré un cadre légal affirmant l'égalité des sexes, les analyses qualitatives mettent en lumière des disparités structurelles persistantes qui affectent particulièrement les femmes, aussi bien dans le secteur formel que dans celui informel, où leur présence est significative.

Cette recherche s'attache à examiner la portée et la qualité de la couverture sociale accessible aux femmes travailleuses en Algérie. Elle interroge la capacité des dispositifs institutionnels à répondre aux spécificités des parcours professionnels féminins, à travers le prisme des principes de justice sociale et d'égalité. Cette réflexion s'inscrit également dans la continuité des engagements internationaux de l'Algérie en matière de droits sociaux et d'égalité de genre.

L'approche adoptée repose principalement sur une analyse approfondie des documents institutionnels, législatifs et académiques. L'étude s'appuie notamment sur les rapports émanant d'organismes nationaux tels que la Caisse Nationale des Assurances Sociales, l'Office National des Statistiques, ainsi que sur les publications d'institutions internationales reconnues. Des entretiens semi-directifs conduits auprès de femmes actives et de spécialistes des politiques sociales viendront enrichir cette investigation en apportant un éclairage sur les freins à l'accès aux droits sociaux et les stratégies mises en œuvre par les bénéficiaires.

L'analyse s'organisera en trois temps. Dans un premier temps, il s'agira de définir les concepts essentiels (genre, protection sociale, travail féminin) et de dresser un panorama précis des dispositifs existants en Algérie, en mobilisant une lecture critique des données disponibles. Ensuite, l'accent sera mis sur les contraintes structurelles et institutionnelles qui limitent l'accès des femmes à une protection sociale effective, en soulignant la segmentation du marché du travail, l'instabilité réglementaire, ainsi que l'insuffisante prise en compte des enjeux de genre dans les politiques publiques. Enfin, la réflexion s'orientera vers des pistes d'amélioration, en s'appuyant sur des exemples internationaux pertinents et en identifiant les leviers institutionnels susceptibles de favoriser une réforme inclusive et adaptée aux besoins spécifiques des femmes.

Cette étude ambitionne ainsi de fournir une meilleure compréhension des disparités de genre dans le domaine de la protection sociale en Algérie et de contribuer à l'élaboration de politiques publiques plus justes, inclusives et durables, qui permettent de renforcer la couverture sociale des femmes travailleuses et d'accompagner leur émancipation socio-économique.

Mots-clés : Protection sociale, Genre, Femmes travailleuses, Inégalités structurelles, Politiques publiques.

Intitulé de la communication :

« Le système de retraite en Algérie : pourquoi la capitalisation n'est pas une solution ? »

Le deuxième axe : difficultés rencontrées et aux défis de financement des caisses

Auteur 1

Nom et prénom : ZERKHEFAOUI Lyas
Grade: Maitre de conférences A
Institution de rattachement : Université Mouloud MAMMERI de Tizi Ouzou

Auteur 2
Nom et prénom : KHAMMES Abdennour
Grade: Maitre de conférences B
Institution de rattachement : Université Mouloud MAMMERI de Tizi Ouzou

Résumé :

Le système de retraite Algérien est bâti sur la solidarité intergénérationnelle (Dupuis J-M, EL Mouden C., Pétron D. (2008), ce dernier est structuré autour d'une logique d'assurance ou les salariés à la fin de leurs carrières perçoivent une pension proportionnelle par rapport aux revenus perçus de leurs activités. Bien que ce système à réussit a maintenir une cohésion sociale relative, non demeure qu'il souffre depuis plusieurs années de déficits caractérisés par la faiblesse de la couverture retraite des personnes âgées et une fragilité de sa structure financière, ceci étant le résultat de décennies marquées par un chômage structurel et une prédominance du secteur informel qui limites les cotisations (Hadjene O.(2021).

Face à ce constat, le système par capitalisation, adopté par plusieurs pays, peut constituer une alternative pour pallier les insuffisances du système précédemment cité. Cependant dans le contexte socioéconomique actuel en Algérie marqué par un régime de distribution de la rente qui a été mis en place pour maintenir une stabilité sociale (Addi L,1994), ce système ne peut constituer une solution vu les incohérences qu'il peut engendrer en matière de gestion de la transition entre les deux systèmes, telle que le problème du double payement, le poids du système sur les finances et la dette publiques, l'augmentation des taux de prélèvements des cotisations obligatoires, la difficulté de mettre en place des produits d'épargne retraite et enfin la nécessité de maintenir l'âge légal de la retraite et d'éviter d'accentuer les inégalités.

L'objet de la présente communication est d'apporter des éléments de réponse à la problématique suivante **« Pourquoi le système de retraite par capitalisation ne peut pas constituer une alternative face aux difficultés du système par répartition en Algérie ? »**

Pour y'répondre, nous nous sommes appuyés sur une approche qualitative de type inductive à travers une analyse documentaire qui nous a permis d'analyser la structure actuelle du système

de retraite en Algérie et des exemples de pays avec des structures économiques plus résilientes et dont la mise en place du système par capitalisation n'a malheureusement pas débouché sur des résultats probants .

Enfin, nous discuterons dans le cadre de nos résultats les différentes options possibles et leurs faisabilités telles que le remplacement du système par répartition en Algérie, l'ajout d'un pilier capitalisation obligatoire pour les salaires élevés et le rôle que peut jouer l'incitation fiscale pour encourager davantage les individus à capitaliser sous conditions de l'existence d'un marché financier plus dynamique.

Mots clés : Retraite, répartition, capitalisation, inégalités sociales

Bibliographie :

Addi L,(1994), L'Algérie et la démocratie : pouvoir et crise du politique dans l'Algérie contemporaine, La Découverte.

- Dupuis J-M, EL Mouden C., Pétron D. (2008) « le système de retraite au Maghreb : une première analyse » CREM, université de Caen.
- Hadjene O. (2012), « problématique du système de retraite en Algérie » Doctorat en sciences économiques, université d'Alger.

Le Financement du système de la sécurité sociale et la maitrise des dépenses de santé Cas de l'assurance maladie sociale en Algérie

Présentée par AMIROU Rabah Doctorant en économie
Faculté des sciences économiques,de gestion et des sciences commerciales
UMMTO
rabahnamirouche@gmail.com

Résumé

La santé n'a pas de prix, mais sa préservation a un coût. La maitrise des dépenses de santé est d'un apport considérable sur l'équilibre budgétaire des caisses de la sécurité sociale. Les dépenses de santé représentent l'essentiel des dépenses de l'assurance maladie. Les différentes approches suivies dans la rationalisation des coûts de soins financés essentiellement par l'assurance maladie sociale diffèrent d'un pays à l'autre selon leurs choix économiques sociaux, et culturels. L'Algérie n'a pas pu choisir, l'approche comptable lui a été dictée, dans une logique macroéconomique de réajustement structurel, par les experts du FMI. Les transitions économiques, et épidémiologiques actuelles dans notre pays n'ont pas été prises en considération dans cette approche comptable statique. Les expériences réussies des pays développés dans l'approche médicalisée, et dans l'approche par les mécanismes du marché libre pour réduire les dépenses de l'assurance maladie en maitrisant les couts des soins devraient nous inspirer pour opter sur des choix judicieux. En préalable, avant de choisir, une réforme approfondie du financement et du fonctionnement de l'assurance maladie devrait être entamée afin d'inclure les assurances privées et les mutuelles.

Mots clés :Dépenses de sécurité sociale, assurance maladie sociale, dépenses de santé, financement de la sécurité sociale, assurance sociale, assurance maladie.

L'activité informelle : frein majeur à la viabilité du système de protection sociale en Algérie

Auteur : BELKAID Samira, consultante, Alger

Résumé de la communication :

En Algérie, la question de la viabilité du système de protection sociale et plus particulièrement celle des caisses de retraite se pose aujourd'hui avec une acuité inédite. Vieillissement de la population, informalisation massive de l'économie, déséquilibres financiers chroniques, faible taux de couverture des non-salariés et absence de réformes structurelles ont fini par fragiliser l'édifice de solidarité sur lequel repose notre modèle social.

Pourtant, dès les années 2000, plusieurs mécanismes avaient été mis en place pour anticiper cette crise annoncée. On peut citer notamment la création du Fonds national de réserves des retraites (FNRR) en 2006 (créé par l'ordonnance N°06-04 du 15 juillet 2006 portant loi de finances complémentaire pour 2006 dans son article 30), censé constituer un matelas de sécurité financière. Ou encore le Fonds de soutien aux investisseurs et à l'emploi (FSIE), lancé en 2004 (Loi n°04-21 du 29 décembre 2004 portant loi de finances pour 2005, portant création du FSIE) pour mobiliser l'épargne des travailleurs, la réinvestir dans les PME, et générer des compléments de revenus à la retraite.

Ces initiatives, bien qu'innovantes, ont soit été inactivées, soit dissoutes, révélant un déficit de gouvernance, un manque de transparence et une rupture de confiance entre les institutions et les citoyens.

Parallèlement, le secteur informel a continué de s'étendre, selon l'enquête de l'ONS (octobre 2024), plus de 330 000 personnes cumulent activité informelle et demande d'emploi, souvent tout en bénéficiant de l'allocation chômage. Cette ambivalence met en lumière l'absence d'un cadre incitatif et accessible à la formalisation, mais également un manque de coordination institutionnelle.

En dépit d'obligations fiscales (ex : IFU), de nombreux acteurs économiques ne sont pas soumis à une obligation comptable réelle, ce qui entretient une zone grise qui échappe à toute politique de sécurisation sociale.

À titre de comparaison, la Tunisie a amorcé dès 2019 des réformes progressives adaptées : extension de la couverture aux non-salariés, création de régimes spécifiques, réflexion sur la capitalisation complémentaire. Une expérience utile à observer, sans pour autant en transposer les mécanismes de façon automatique.

Il est donc impératif aujourd'hui de repenser l'ensemble du système de protection sociale algérien à travers une gouvernance plus rigoureuse, des réformes profondes adaptées aux réalités de terrain, et un effort collectif de responsabilisation et de transparence.

Évolution des assurances de personnes en Algérie

IGUERGAZIZ Wassila MCA UMMTO
BOULIFA Yamina MAA UMMTO

Résumé

Au sens de l'article 2 de l'ordonnance n° 95-07 du 25 janvier 1995 relative aux assurances : « *l'assurance est un contrat par lequel l'assureur s'oblige, moyennant des primes ou autres versements pécuniaires, à fournir à l'assuré ou au tiers bénéficiaire au profit duquel l'assurance est souscrite, une somme d'argent, une rente ou une autre prestation pécuniaire, en cas de réalisation du risque prévu au contrat.* ». Il existe deux catégories d'assurance :

- les assurances de dommages (automobiles, habitation, commerce…) y compris les assurances de responsabilités, qui couvrent tous les risques de responsabilités à l'égard des tiers;
- les assurances de personnes (couverture de santé, l'incapacité, l'invalidité, décès retraite, et toutes les formes d'épargnes.

Les assurances de personnes constituent une branche importante dans le secteur financier, influençant la protection sociale et le bien-être des individus.

Cette étude vise à explorer les origines et les évolutions des assurances de personnes en Algérie, en présentant le cadre réglementaire en vigueur régissant ce domaine et les statistiques y afférentes. De ce qui précède, nous allons essayer de répondre à la problématique suivante : **quelles sont les perspectives d'évolutions des assurances de personnes en Algérie?**

L'objectif de notre travail s'articule autour des trois points suivants :

- **présenter le cadre réglementaire** en identifiant les lois et régulations qui régissent les assurances de personnes en Algérie;
- **évaluer les statistiques récentes** : présenter et analyser les données statistiques depuis 2011 à ce jour. 2011 représente la fin du délai réglementaire accordé aux compagnies d'assurances de créer des filiales spécialisées en assurance de personnes la création des premières compagnies des assurances de personne en l'occurrence 2011. Ces statistiques concernent la souscription aux assurances de personnes, les types de produits offerts et la pénétration du marché ;

- **proposer des recommandations** : sur la base des analyses effectuées, formuler des recommandations pour améliorer le secteur des assurances de personnes.

Recommandations

1. **Sensibilisation :** organiser des campagnes de communication ciblées axées sur les avantages sociaux et économiques des AP.
2. **Compatibilité religieuse :** développer davantage de produits de type Takaful pour rassurer les consommateurs sensibles à ces aspects.
3. **Incitations fiscales :** mettre en place des avantages fiscaux plus attractifs pour encourager la souscription.
4. **Partenariats avec les banques :** améliorer la bancassurance pour étendre les canaux de distribution.
5. **Éducation financière :** intégrer des modules d'éducation financière dans les écoles et universités.

Les limites de la politique des allocations de chômage en Algérie

Djamila FERNANE, MCA, UMMTO
Yacine REDJOUANI, MCB, UMMTO
Hakima DJEMAOUNE, doctorante, université Bourdj Bou Iriridj

Résumé :

Le chômage demeure un défi structurel pour l'Algérie, avec un taux national dépassant 11 % et atteignant 26 % chez les jeunes diplômés (ONS, 2024). Le système de sécurité sociale, historiquement orienté vers la retraite et la santé, peine à répondre efficacement aux besoins des personnes sans emploi, en particulier en l'absence d'une couverture adéquate. Or, la mesure officielle du chômage, fondée sur la définition du Bureau international du Travail (BIT), exclut des catégories cruciales telles que le sous-emploi (horaire et qualitatif) et le halo de l'emploi (personnes découragées ou inactives disponibles). Cette restriction méthodologique conduit à une sous-estimation de la pression réelle sur le marché du travail et limite la portée des politiques d'allocations de chômage. À partir d'une analyse à la fois conceptuelle et empirique, cet article démontre que l'absence d'intégration de ces formes élargies de non-emploi compromet l'équité, l'efficience et l'impact socio-économique du dispositif algérien d'indemnisation du chômage.

Mots clés : Chômage ; Allocation ; Halo du chômage ; Sous emploi.

Le poids économique des lésions professionnelles : Enquête auprès des travailleurs dans la commune de Bejaia

KANDI Nabil[2], KIROUANI Lyes[3], MERADI Ouari[4]

Résumé

En Algérie, les risques professionnels occasionnent un nombre préoccupant d'accidents et de maladies professionnelles. De nouvelles lois ont été élaborées pour une prise en charge les risques qui menacent la santé des travailleurs, à la suite des réformes économiques des années 1990 et l'adoption de l'économie de marché. Cette étude met en évidence la persistance des accidents du travail et des risques professionnels, malgré les dispositifs réglementaires. Il présente les résultats d'une enquête de terrain auprès de 250 travailleurs, sur les risques professionnels et leurs conséquences sur l'état de santé, dans la commune de Bejaia.

Mots clés : Risques professionnels, accidents de travail, maladies professionnelles, stress professionnel, Bejaia.

Abstract:

In Algeria, there is a concerning number of accidents and occupational diseases caused by workplace hazards. New laws have been introduced to address these risks to workers' health, following the economic reforms of the 1990s and the adoption of a market economy. Despite these regulatory measures, this article highlights the ongoing occurrence of occupational accidents and hazards. It presents findings from a field survey of 250 workers in the Bejaia municipality, focusing on occupational hazards and their impact on health.

Keywords: Occupational hazards, workplace accidents, occupational diseases, occupational stress, Bejaia.

[2] Docteur en Sciences Economiques et HDR, Laboratoire Economie & Développement (LED), Université de Bejaia, Faculté des SECSG, Algérie. E-mail : nabil.kandi@univ-bejaia.dz

[3] Docteur en Sciences Economiques et HDR, Laboratoire Economie & Développement (LED), Université de Bejaia, Faculté des SECSG, Algérie. E-mail : lyes.kirouani@univ-bejaia.dz

[4] Professeur en Sciences Economiques, Laboratoire Economie & Développement (LED), Université de Bejaia, Faculté des SECSG, Algérie. E-mail : ouari.meradi@univ-bejaia.dz

La mutualité Algérienne

Par HADIBI Saadi, expert en mutuelles

Résumé :
La mutualité, sur bien des pans de son activité, se confond avec la sécurité sociale. Elle constitue le complément du remboursement CNAS (20% _80%). Avec les cotisations de ses adhérents, elle mène des actions de soutien, de prévoyance, de solidarité dans l'intérêt de ses mutualistes et de leurs ayants- droit.

En dépit de ses insuffisances, il reste un modèle de solidarité à parfaire et à fortifier pour constituer un véritable rempart contre la paupérisation des populations tout en faisant un véritable complément à la politique sociale et santé de l'Etat

L'Etat ne peut faire l'impasse ou se départir d'un segment économique porté par la société civile dont la mutuelle en est une composante. Elle doit accompagner les mutuelles dans leurs actions par une orientation et un encadrement soutenu pour la réalisation d'objectifs assignés par la législation mais qui sont au-delà des capacités managériales de ces dernières (retraite complémentaire). Elle gagnerait en cohésion sociale en stabilisant le front social.

Les mutuelles sont régies par le Code **de la Mutualité**, qui en donne cette définition :"Les mutuelles sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif. Elles acquièrent la qualité de mutuelle et sont soumises aux dispositions du présent code à dater de leur immatriculation au Registre national des mutuelles. Elles mènent notamment au moyen de cotisations versées par leurs membres, et dans l'intérêt de ces derniers et de leurs ayants-droit, une action de prévoyance, de solidarité et d'entraide, dans les conditions prévues par leurs statuts afin de contribuer au développement culturel, moral, intellectuel et physique de leurs membres et à l'amélioration de leurs conditions de vie."

Moyennant une cotisation, une mutuelle offre à ses adhérents un complément de remboursement de certains frais médicaux non couverts par la Sécurité Sociale (**mutuelle santé**), une protection sociale (maladie, maternité, invalidité, vieillesse, décès), des compléments de retraite.
Le statut de la mutuelle relève du principe de l'autogestion. Contrairement aux assurances qui sont à but lucratif, les mutuelles de santé proposent des cotisations indépendantes du risque individuel de l'adhérent. Il n'existe donc pas de sélection selon l'état de santé de l'adhérent. Le questionnaire médical est interdit. Cependant, la catégorisation de la mutuelle (mutuelle d'enseignants, de cadres, d'étudiants...) permet parfois de maîtriser partiellement le risque. Les **mutuelles d'assurance** ont en commun avec les mutuelles santés des règles de fonctionnement démocratique et la non-lucrativité, mais elles sont réglementées par le **Code des assurances**, ce qui leur permet d'échapper à l'interdiction de la sélection des risques.

Titre de la proposition de communication: Cadre Théorique des Assurances Sociales**,** focus sur le cas algérien

Présentée par TADJINE-DAHMOUNE Radhia

Et BENAMARA-SAIT Karima

Résumé

Le système algérien de protection sociale, essentiellement basé sur un modèle **par répartition**, fait face à des défis majeurs :

- **Déséquilibre financier** croissant dû au vieillissement démographique et à la faible proportion de cotisants actifs.
- **Absence de diversification** (pas de fonds de pension, assurances vie peu développées).
- **Dépendance aux subventions publiques**, remettant en cause la pérennité des caisses de retraite.

Question centrale : *Comment l'Algérie peut-elle réformer son système de retraite et d'assurances sociales pour le rendre viable et adapté aux enjeux socio-économiques actuels ?*

Objectifs

1. **Analyser l'évolution historique** du système de sécurité sociale algérien.
2. **Étudier le cadre réglementaire** actuel (lois, conditions d'accès, calcul des pensions).
3. **Identifier les limites** (déficit, informalité, absence de capitalisation).
4. **Proposer des pistes de réforme** inspirées des comparaisons régionales (Maroc, Tunisie).

Méthodologie

- **Approche qualitative** :
    - Revue documentaire (textes législatifs, rapports CNAS/CNR, études internationales).
    - Analyse comparative avec les modèles maghrébins.
- **Approche quantitative** (si données disponibles) :
    - Statistiques sur le ratio cotisants/retraités.
    - Projections financières des caisses sociales.

Résultats (Principales Constatations)

1. **Un système sous tension** :
    - Âge légal de départ bas (60H/55F) avec un taux de remplacement élevé (80%), mais un déficit chronique.
    - **Seulement 8 millions de cotisants** pour 4,5 millions de retraités (ratio insoutenable à moyen terme).
2. **Absence de diversification** :
    - Pas de fonds de pension privés (contrairement au Maroc).
    - Marché de l'assurance-vie embryonnaire (moins de 5% de la population couverte).
3. **Cadre légal rigide** :
    - Réformes limitées (loi 07-04) sans changement structurel.
    - **Économie informelle** exclue du système (≈40% des travailleurs non couverts).
4. **Expériences régionales** :
    - Le Maroc a introduit des fonds de pension privés (CMR) et une capitalisation partielle.
    - La Tunisie renforce la CNSS mais garde un système centralisé.

Perspectives et Recommandations

- **Réformes urgentes** :
    - **Augmenter progressivement l'âge légal** (ex. 62 ans pour tous).
    - **Lutter contre l'informel** (incitations fiscales, contrôle renforcé).
- **Diversification** :
    - **Créer un fonds souverain pour les retraites** (capitalisation partielle).
    - **Développer l'assurance-vie** via des incitations fiscales (comme le PER en France).
- **Gouvernance** :
    - **Moderniser la gestion des caisses** (digitalisation, transparence).

Ceci étant dit**,** l'Algérie doit engager des réformes structurelles pour éviter une crise des retraites. Un **modèle hybride** (répartition + capitalisation) et une **meilleure inclusion** des travailleurs informels sont des pistes prioritaires. Sans changement, la dépendance aux hydrocarbures pour financer les pensions deviendra insoutenable.

Mots clés: CNAS, répartition, capitalisation, retraite, subventions, digitalisation.

Références clés :

- CNR Algérie (rapports annuels).
- Lois n° 83-14 et 07-04 (sécurité sociale).
- Banque Mondiale (2023), *Les systèmes de retraite en Afrique du Nord*.